DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

MÉTÉO
33° : ALGER
36° : TAMANRASSET

Lundi 24 juillet 2017 - 30 Shawwal 1438 - N° 1664 - 4e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

ALGÉRIE-EGYPTE

Le Président Bouteflika félicite son homologue égyptien à l'occasion du 65e anniversaire de la Révolution du 23 juillet

P.24

ALGÉRIE-JORDANIE-PALESTINE

M. Messahel s'entretient avec son homologue jordanien des derniers développements dans les Territoires palestiniens occupés

P.24

RÉUNION DU COMITÉ MINISTÉRIEL DE SUIVI OPEP-NON OPEP:

Des ajustements en vue pour mieux stabiliser les marchés

P.24

COMMERCE EXTÉRIEUR

Forte réduction du déficit commercial au 1er semestre 2017

Le déficit commercial de l`Algérie a reculé à 4,84 milliards de dollars au 1er semestre 2017 contre un déficit de 10,57 milliards de dollars sur la même période de 2016, soit une chute de 5,7 milliards de dollars correspondant à un recul du déficit de 54,15%, a appris l'APS auprès des Douanes. Les exportations ont nettement augmenté à 18,141 milliards de dollars (mds USD) sur la première moitié de l'année 2017 contre 13,323 mds USD sur la même période de 2016 (+36,2%), en hausse de 4,82 mds USD, selon les données du Centre national de l`Informatique et des Statistiques des Douanes (Cnis). Concernant les importations, elles ont connu une légère baisse en s'établissant à 22,986 mds USD contre 23,89 mds usd (-3,8%), soit une diminution de 904 millions USD, précise la même source. Quant au taux de couverture des importations par les exportations, il est passé à 79% contre 56% à la même période de l'année précédente. Les hydrocarbures continuent à représenter l`essentiel des ventes algériennes à l`étranger (94,75% du volume global des exportations) avec un montant de 17,19 mds USD durant le 1er semestre 2017 contre 12,43 mds USD, soit une hausse de 38,32% qui représente une augmentation de 4,76 mds USD.

P. 6

DROITS DE L'HOMME

Le CNDH salue la création par la DGSN d'un bureau dédié aux droits de l'homme

P.3

SÛRETÉ NATIONALE:

Des équipes navigantes pour faciliter les procédures d'accès des voyageurs

P.3

HABITAT

Fin septembre dernier délai pour lancer les projets AADL-2

P.5

TOURISME

Premier Salon de l'investissement touristique et des équipements fin septembre à Alger

P. 7

SANTÉ

PEAU SÈCHE OU RIDÉE

Les compléments alimentaires qu'il vous faut

P.p 12-13

3E SOIRÉE DU FESTIVAL ARABE DE DJEMILA :

Le public vibre au rythme de chansons algéro-tunisiennes

P. 16

HANDBALL

MONDIAL-2017 U-21 (GR.D - 4E J) / ALGÉRIE-CROATIE (24-24) :

Les Verts arrachent le match nul et assurent la qualification au 2e tour

P. 21

SOCIÉTÉ

HIER À 2H23

Secousse tellurique d'une magnitude de 2,7° à Boumerdès

P. 9

MERCREDI AU CAIRE

Conseil de la Ligue arabe

Le Conseil de la Ligue arabe au niveau des ministres des Affaires étrangères tiendra, mercredi prochain, une réunion d'urgence consacrée à l'examen des dernières agressions israéliennes contre la ville d'El-Qods occupée et la mosquée sainte d'Al-Aqsa, a annoncé le porte-parole du Secrétariat général de l'Organisation panarabe, Mahmoud Afifi, hier dans un communiqué.

Horaires des prières

Lundi 30 chawal 1438

Fajr	03:54
Dohr	12:55
Asr	16:45
Maghreb	20:05
Isha	21:42

SÛRETÉ NATIONALE

Généralisation des brigades navigantes au niveau des ports d'Oran, Mostaganem, Skikda et Béjaïa

Poursuivant les efforts visant à améliorer les conditions d'accueil des voyageurs, la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), en application des instructions du général-major Abdelghani Hamel, a procédé à la généralisation des brigades navigantes au niveau des ports d'Alger, Oran, Mostaganem, Skikda et Béjaïa. Rappelons que les membres qui composent cette brigade spéciale, embarquent à bord des car-ferries et prennent en charge les voyageurs algériens en facilitant notamment les procédures de transit et l'accomplissement des formalités de police.

CE MATIN À 10H30 AU FORUM D'EL MIHWAR

Conférence économique

Le Forum du quotidien El Mihawr, organise ce matin à partir de 10h30, une conférence-débat qui portera sur "Les mesures prises par le gouvernement concernant l'activité d'importation, les exonérations fiscales, et le commerce saisonnier". La rencontre sera animée par le président de l'Association nationale des commerçants et artisans (ANCA), M. Hadj Tahar Boulenouar, M. Seddik Attar, expert en droit fiscale et douanier et M. Cherif Baâziz, représentant des distributeurs de produits d'ameublement.

MUSÉE DU MOUDJAHID

Enregistrement de témoignages

Le musée national du moudjahid, organise cet après-midi à partir de 14h, la 177e rencontre pour l'enregistrement de témoignages de moudjahidine et moudjahidate sur la guerre de Libération nationale.

LIBRAIRIE CHAIB DZAIR

Présentation demain d'un dictionnaire juridique arabe/français

Les éditions ANEP, organisent demain mardi 25 juillet à partir de 15h30 à la librairie Chaïb Dzaïr sise 1, avenue Pasteur Alger-Centre, une rencontre consacrée à la présentation d'un dictionnaire juridique arabe/français destiné au grand public et public spécialisé par madame Sihem Sayada (professeur en traduction).

SALLE IBN KHALDOUN

Trois films en projection

Les amoureux du7e arts ont rendez-vous aujourd'hui à la salle Ibn Khaldoun avec la projection de trois films : Transformers The Last Knight (15h, 19h30), La Momie (17h) Spider-Man Home coming (22h).

Météo

	Max	Min
Alger	30°	20°
Oran	30°	20°
Annaba	29°	21°
Béjaïa	29°	22°
Tamanrasset	36°	23°

THÉÂTRE DE VERDURE

Saber Rebai en concert

Dans le cadre de son programme «l'été d'albahdja», l'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, organise ce soir à partir de 22h au théâtre de verdure Laâdi Fliçi, un concert animé par l'artiste Saber Rebai.

EN PARTENARIAT AVEC L'ANS

Les employés de Ooredoo se mobilisent pour une opération de don de sang

Ooredoo, entreprise citoyenne, a organisé, en collaboration avec l'Agence Nationale du Sang (ANS), une opération de collecte de sang auprès de ses employés. Devenue une tradition chez Ooredoo, cette initiative humanitaire qui a débuté hier se poursuivra aujourd'hui au niveau des sièges de Ooredoo de Ouled Fayet et de Bab-Ezzouar à Alger ainsi qu'aux sièges régionaux d'Oran et de Constantine. Les employés de Ooredoo ont été très nombreux à répondre favorablement à cet appel en participant à cet élan national de solidarité. Cet acte de volontariat des employés de Ooredoo est un geste noble et humanitaire qui rejoint la campagne nationale de sensibilisation sur l'importance du don de sang, lancée par l'ANS. Pour rappel, Ooredoo a déjà organisé des opérations de collecte de sang de ses employés, dont la dernière a eu lieu en novembre 2016 à l'occasion de Journée Nationale des donneurs de sang. A travers cette opération de solidarité, Ooredoo confirme, une fois de plus, son statut d'entreprise citoyenne et son engagement indéfectible en faveur des actions citoyennes.

TLEMCEN

247 kilogrammes de cannabis traité saisis par la Sûreté nationale

Une quantité de (240) kilogrammes de cannabis à été saisie récemment, par les forces de police de la sûreté de wilaya de Tlemcen. Et ceux du Service Régional de Lutte Contre le Trafic Illicite de Stupéfiants / Tlemcen. En effet, lors d'une patrouille des éléments de la police judiciaire de la sûreté de wilaya de Tlemcen, dans la localité de Mansourah, une quantité de (152) kilogrammes de cannabis traité était dissimulé dans véhicule en stationnement suspect a été récupéré.

MOSTAGANEM

Une production de 675.000 quintaux de tomates attendue

Une production de plus de 675.000 quintaux de tomates est attendue dans la wilaya de Mostaganem sur une surface de 1.690 has, selon la direction locale des services agricoles. L'opération de cueillette, lancée fin mai dernier et devant se poursuivre jusqu'à la mi-août prochain, devra atteindre les 630.160 qx de tomates productives en champs sur une surface de 1.510 has et 44.000 qx de tomate industrielle. Le rendement moyen devra atteindre les 314 qx par hectare pour les tomates de champ et 577 qx par hectare pour la tomate industrielle, pour un même volume de production que celui de la saison dernière. Cette production contribuera à la stabilité des prix au niveau des marchés de la wilaya. La tomate est vendue actuellement entre 40 et 50 da le kilo. Pour rappel, la culture de la tomate se concentre principalement dans la région est de la wilaya, à El Achaacha, Ouled Boughalem et Sidi Lakhdar, alors qu'elle est cultivée à Stidia dans la région Ouest. Cette filière a connu dans la région, ces dernières années, un bond qualitatif grâce à la maitrise des techniques de production, l'extension des surfaces agricoles, le soutien de l'Etat aux producteurs et aux actions de vulgarisation et de suivi par les services concernés.

DROITS DE L'HOMME

Le CNDH salue la création par la DGSN d'un bureau dédié aux droits de l'homme

Le Conseil national des droits de l'Homme a salué samedi l'initiative prise par la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) de créer un bureau dédié aux droits de l'Homme, en ce qu'elle «marque, indéniablement, une volonté de se conformer à ces droits dans l'exercice de ses missions».

Cette initiative «marque, indéniablement, une volonté, déjà mise en pratique par cette institution sécuritaire, de se conformer, dans l'exercice de ses différentes missions, aux principes des droits de l'Homme, prévus par les instruments internationaux et régionaux consacrés à cette importante question liée au respect de la dignité de la personne humaine», souligne le CNDH dans un communiqué.

Le CNDH affirme «apprécier, également, à sa juste valeur, cet esprit de focaliser l'action sécuritaire sur le respect des droits de l'Homme», afin que les services de la DGSN, notamment ceux en charge de la police judiciaire, de la sûreté publique, du maintien de l'ordre public et de l'accueil du public, «assument leurs attributions respectives dans le strict respect des traités internationaux et régionaux, consacrés aux droits de l'Homme et ratifiés par notre pays, ainsi que des dispositions de la législation et de la réglementation en vigueur».

«Ces traités deviennent, de par cette ratification et conformément aux dispositions de l'article 150 de la Constitution, supérieurs à la loi, et les magistrats et les autorités en charge de l'application de la loi sont tenus de s'y conformer», souligne le Conseil.

Saisissant l'occasion de cette initiative, qui coïncide avec le 55ème anniversaire de la création de la police algérienne, le CNDH «incite les autres institutions à suivre cette voie tracée par la Sûreté nationale pour consolider l'Etat de droit, assurer la primauté de la loi, agir dans le seul cadre légal et réglementaire et renforcer les garanties constitutionnelles des libertés fondamentales de l'Homme et de ses droits».

SÛRETÉ NATIONALE:

Des équipes navigantes pour faciliter les procédures d'accès des voyageurs

Les services de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) ont déployé des équipes navigantes au niveau des navires à destination de l'Algérie, en provenance notamment de France et d'Espagne, pour faciliter les procédures d'accès au pays des membres de la communauté algérienne durant la saison estivale.

A ce titre, le port d'Alger a vu l'arrivée dimanche de l'équipe navigante de la sûreté nationale en provenance de Marseille (France) après avoir accompli, à bord du navire, les différentes procédures sécuritaires en faveur des voyageurs.

Composée de sept éléments, l'équipe a accompli les procédures de vérification des documents, notamment leur validité, au niveau du navire sur lequel étaient embarqués 1460 voyageurs et 605 voitures.

Le commissaire de Police, Baza Mourad, chef de la première brigade de la police des frontières, a affirmé que cette procédure sécuritaire s'inscrivait dans le cadre de la politique adoptée par la DGSN visant à «moderniser la police des frontières».

Il a ajouté qu'une série de mesures sécuritaires avaient été prises, dont le déploiement, au niveau des navires, d'une équipe navigante dotée de terminaux biométriques chargée de procéder au contrôle des documents des voyageurs, et ce dès leur embarquement à Marseille jusqu'à leur arrivée au port d'Alger.

Dans le but de concrétiser le slogan «sécurité et facilités» adopté par la DGSN, «une batterie de mesures sécuritaires a été également prise au niveau de tous les ports, en vue de lutter contre le crime transfrontalier et veiller à la sécurité des voyageurs», a indiqué le même responsable, ajoutant que ces équipes navigantes, qui travaillent en alternance, œuvraient à «faciliter l'opération de transit des voyageurs, provenant en grande partie de Marseille et d'Alicante (Espagne), vers tous les ports concernés, à savoir les ports d'Alger, d'Oran, de Skikda, de Mostaganem et de Bejaia».

«Tous les voyageurs sont orientés vers des guichets dédiés au contrôle au niveau des navires, et ce afin de procéder à l'opération de vérification des documents. Le voyageur verra son passeport biométrique traité en un temps record ne dépassant pas les 18 secondes» a fait savoir M. Baza. Un couloir vert a été également mis en place pour faciliter la sortie des véhicules du port.

SELON UN COMMUNIQUÉ DU GROUPEMENT TERRITORIAL DE LA GENDARMERIE NATIONALE

Arrestation du suspect impliqué dans le meurtre d'un quinquagénaire à Ouled Mendil dans la commune de Douera

Les éléments de la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale (GN) d'Ouled Mendil (Douera) à Alger ont procédé à l'arrestation d'un individu répondant aux initiales de M.S, âgé de 16 ans impliqué dans l'homicide d'un quinquagénaire, a indiqué, dimanche à Alger, un communiqué du Groupement territorial de la Gendarmerie nationale d'Alger.

Selon la même source, les faits remontent au 15 juillet en cours, lorsque la brigade territoriale d'Ouled Mendil avait reçu un appel téléphonique de la part d'un suspect, signalant l'émanation d'une fumée dense provenant d'une maison. Accompagnée de la Protection civile qui a circonscrit l'incendie, les éléments de la brigade ont trouvé sur place un corps partiellement brûlé et portant des traces de coups assénés au moyen d'un objet tranchant.

La bridage a entamé ses investigations en vue de procéder à l'arrestation du suspect impliqué dans ce crime et déterminer les circonstances exactes de l'incident, a précisé le communiqué ajoutant que le suspect a été arrêté, le 20 juillet en cours, dans le lieu de sa résidence à Bab El Oued et conduit au siège de la brigade pour le parachèvement des procédures de l'enquête.

Le suspect a reconnu avoir rencontré, le 15 juillet dans une plage, la victime qu'il a accompagnée jusqu'au lieu de sa résidence à Ouled Mendil où ils avaient pris ensemble des boissons alcoolisées. Une dispute entre les deux individus a vite dégénéré en altercation violente au cours de laquelle le mis en cause assène plusieurs coups à la victime avec un objet tranchant puis met le feu pour dissimuler les traces du crime. Le suspect sera présenté devant la justice, a conclu le communiqué.

GHARDAIA :

Plus de 170.000 quintaux de céréales engrangés

Une production globale estimée à plus de 170.000 quintaux de différentes espèces de céréales a été engrangée dans la wilaya de Ghardaïa, suite à la campagne moisson battage qui vient de prendre fin (mi-juillet), selon le bilan de la direction locale des services agricoles (DSA).

Cette récolte, qui s'est effectuée sur une superficie ensemencée sous pivots de 4.196 hectares, circonscrite dans la wilaya déléguée d'El-Menea, a donné lieu à 155.532 QX de blé dur, dont 58.124 QX de semence pour la multiplication, et 13.500 QX d'orge, a révélé le DSA, Mustapha Djaâboub.

Depuis le lancement de la campagne de moisson en mai dernier, une quantité de prés 150.000 QX de ces graminées ont été livrés à la Coopérative de céréales et légumes secs (CCLS) de Laghouat qui a mobilisé les moyens nécessaires pour la réussite de cette campagne de moisson, a précise le DSA.

La superficie sous pivot consacrée à la production céréalière a connu une courbe ascendante, estimée à plus de 200% depuis 2009, passant de 1.150 hectares à 4.196 hectares en 2017, avec un rendement performent qui a atteint un pic de 75 QX/ha dans la localité de Hassi El-Gara (Sud de la wilaya), une région riche en potentiel hydrique, a fait savoir le DSA.

COMMERCE

L'adhésion des entreprises économiques nécessaire pour développer le commerce électronique

Les participants à une journée d'étude sur «le commerce électronique, état des lieux et perspectives», tenue dimanche à Bordj Bou Arreridj, ont souligné la nécessaire adhésion des entreprises économiques pour assurer la promotion du produit local.

Les entreprises se doivent d'accompagner cette évolution car cette nouvelle forme de commerce ouvre «des horizons nouveaux pour les produits», a estimé Rabah Belhouari, président de la chambre du commerce et de l'industrie, CCI-Biban.

L'Algérie a franchi «des étapes importantes» en matière de généralisation de la couverture par le réseau Internet sur le territoire national et cela aide à la promotion des services de l'e-commerce et les échanges commerciaux à distance, a encore considéré le même intervenant.

La tenue de ces rencontres s'inscrit dans le cadre de la stratégie du ministère du Commerce visant le développement de la communication en direction des opérateurs économiques et la mise en exergue de la place qu'occupe désormais le commerce électronique dans la vie moderne et des modes protection assurés aux «consommateurs électroniques», a souligné de son côté le directeur de wilaya du commerce, Abdenasser Aït Moussa.

La rencontre, organisée à la salle des conférences de la CCI- Biban avec le concours de la direction du commerce, a réuni des chefs d'entreprises, des universitaires et des étudiants.

TIZI-OUZOU :

Un incendie ravage une unité de transformation de plastique à Fréha, pas de victimes

Un incendie s'est déclaré dimanche dans une unité de transformation de plastique en sachets dans la commune de Fréha, à 30 km à l'est de Tizi-Ouzou, sans faire de victimes, a indiqué la protection civile dans un communiqué.

Le feu, qui s'est déclenché vers 3h du matin, a totalement ravagé les murs en dur et la toiture métallique de cette unité relevant du secteur privé, au lieu-dit Ait Mhand, a-t-on précisé de même source. Il a détruit quelques machines, un réfrigérateur et un climatiseur, a-t-on ajouté. L'intervention rapide des éléments de la protection civile de l'unité d'Azazga sur ce site où étaient stockés des produits hautement inflammables a permis de maitriser l'incendie, dont la cause est indéterminée, et d'éviter sa propagation, a-t-on conclu.

APS

MSP

Abdelmajid Menasra élu président jusqu'à décembre 2017

M. Abdelmadjid Menasra a été élu samedi à Alger, président du Mouvement de la société pour la paix (MSP) jusqu'au mois de décembre 2017, dans le cadre de l'union entre le MSP et le Front du Changement (FC).

M. Menasra a été élu à la tête du mouvement pour une durée de six mois, et ce au terme du congrès extraordinaire consensuel tenu samedi pour sceller l'union entre le MSP et le Front du Changement que présidait M. Menasra.

M. Mokri lui succèdera pour le restant de la période consensuelle qui prendra fin au mois de mai 2018, soit jusqu'à la tenue du congrès ordinaire. Conformément au statut et au règlement intérieur approuvés par les congressistes, et selon les dispositions de la charte de l'union MSP-FC, le prochain congrès du mouvement se tiendra, conformément à l'article 17 des statuts de la formation politique, une année après la tenue du congrès extraordinaire scellant l'union entre les deux formations politiques.

Les articles relatifs aux dispositions transitoires contenus dans le règlement intérieur font ressortir que la période consensuelle durera 10 mois. Les présidents des deux partis assureront à tour de rôle la présidence du mouvement au cours de cette période.

Le président de l'ex parti du Front du changement, Abdelmadjid Menasra avait annoncé officiellement début juillet, la dissolution du Parti à l'issue d'un vote à main levée en présence d'un huissier de justice lors d'un congrès extraordinaire, et ce dans le cadre du projet de fusion avec le Mouvement de la société pour la paix (MSP).

Commentant la décision de la dissolution convenue entre le MSP et le Front du changement le 26 mars 2013, M. Menasra l'a qualifiée d'«historique» précisant que l'objectif était de «poursuivre le projet du cheikh fondateur, Mahfoud Nahnah, renforcer le Mouvement, servir l'Islam face à la campagne de dénigrement qui le vise et le pays exposé à des menaces internes et externes».

Dans une allocution prononcée suite à son élection, M. Menasra a mis en avant l'importance de la conjugaison des efforts pour faire face aux défis auxquels est confronté le pays, affirmant que le mouvement aspirait à travers cette démarche à se trouver une place lors des prochaines élections locales.

Le mouvement Ennahda salue l'appel au dialogue national lancé par le Premier ministre

Le mouvement Ennahda a salué l'appel au dialogue national lancé par le Premier ministre, Abdelmadjid Tebboune, insistant sur la nécessité de réunir les conditions à même d'assurer sa réussite.

Dans un communiqué publié dimanche au terme de la réunion de son Conseil de la choura (consultatif), le mouvement Ennahda a salué l'appel au dialogue national lancé récemment par le Premier ministre, Abdelmadjid Tebboune, en direction de toutes les composantes du tissu national (Gouvernement, partis politiques et mouvement associatif), insistant sur la nécessité de réunir les conditions et les mécanismes à même d'assurer sa réussite. Le mouvement a souligné qu'il soutenait toute démarche visant à lutter contre la corruption et à préserver l'argent public, réitérant son appel à lutter contre l'argent sale en politique. La formation politique a également salué «toute démarche visant à réhabiliter les constantes de l'identité nationale, notamment la généralisation de l'usage de la langue arabe dans les administrations et les institutions de l'Etat».

Le mouvement Ennahda a, par ailleurs, dénoncé les violations répétées contre les Palestiniens et la fermeture de la Mosquée d'Al Aqsa aux fidèles, réaffirmant «son soutien absolu à la cause palestinienne».

FLN:

Définition des critères de sélection des candidats aux prochaines élections locales

Le parti du Front de libération nationale (FLN) a défini plusieurs critères de sélection des candidats aux prochaines élections locales, appelant les militants à se mobiliser pour choisir les plus compétents qui sont à même de «conforter la position leader du parti au sein des assemblées locales».

Le Secrétaire général du parti, Djamel Ould Abbès a appelé dans une instruction adressée récemment aux superviseurs, aux Secrétaires des mouhafadate et aux présidents des commissions transitoires, au respect d'une «série de conditions et de normes dans l'opération d'élaboration et de classement des listes de candidatures», conformément aux statuts et au règlement intérieur du parti.

Outre la nécessité de se «conformer au programme du président de la République», ces critères exigent «l'ancienneté du militant, tout en étant souple à ce sujet à l'égard des catégories des jeunes et des femmes», ainsi que «les réalisations du candidat sur le terrain, la crédibilité, l'intégrité, l'enracinement dans les milieux populaires et la bonne réputation du candidat», soulignant la nécessité de se référer aux remarques et aux observations des responsables des qismate et mouhafadate.

M. Ould Abbès a indiqué qu'il s'agissait de «critères de sélection des candidats» aux prochaines élections locales, appelant à encourager les candidatures des jeunes et des femmes, à faire prévaloir expérience et la compétence, à tenir compte des responsabilités assumées et de l'ancienneté et à privilégier les candidatures des moudjahidine, de leurs enfants et des fils de chouahada.

L'instruction exclut des listes de candidatures «ceux qui se sont portés candidats dans d'autres listes ou ceux qui se sont présentés contre le parti durant les législatives de mai 2017».

Par ailleurs, l'instruction interdit aux candidats des prochaines élections locales d'assister aux délibérations lors de l'examen des dossiers de candidature. Les candidats ne doivent pas être membres de deux commissions différentes.

M. Ould Abbès a qualifié les prochaines élections locales d'«étape cruciale pour préserver la continuité entre le parti et les citoyens», affirmant que «la consolidation de la position leader du parti au sein des assemblées locales implique, dans une conjoncture particulière et un climat pluraliste inédit et à forte concurrence, la mobilisation des structures et des instances du parti à différents niveaux notamment de base».

MSP-FC

Congrès extraordinaire pour sceller l'Union entre les 2 partis

Le Mouvement de la société pour la paix (MSP) et le Front du Changement (FC) ont tenu samedi à Alger un congrès extraordinaire pour sceller leur union sous l'appelation «Mouvement de la société pour la paix». Plus de 1200 délégués des deux partis ont pris part aux travaux du congrès, supervisé par les deux présidents du mouvement et Abdelmadjid Menasra (ex président du FC), et marqué par la présence de représentants de plusieurs partis et de personnalités nationales.

M. Abdelmadjid Menasra a affirmé, dans son allocution, que le projet d'union répondait aux défis auxquels est confronté le pays sur tous les plans. «Nous sommes appelés à participer à l'édification de l'Algérie qui a besoin de compétences et de l'apport de nos militants», a-t-il ajouté.

Le congrès verra l'élection de M. Menasra la tête du mouvement jusqu'au mois de décembre 2017. M. Mokri lui succèdera pour le restant de la période consensuelle (10 mois), soit jusqu'au mois de mai 2018. A l'issu de cette période le mouvement tiendra un congrès pour élire un nouveau président.

Le nombre des membres du Conseil de la Choura se verra doublé à 400 membres, outre la création du poste de vice-président qui sera occupé par un cadre du MSP, a-t-on appris auprès des organisateurs.

Dans une déclaration à la presse en marge des travaux du congrès, M. Mokri a affirmé que la lutte contre la corruption passait par «la mise en place d'un système institutionnel garantissant la transparence et l'indépendance de la justice et la liberté de la presse», une démarche qui ne saurait se concrétiser, a-t-il dit, qu'en donnant la parole au peuple dans le cadre d'élections libres et régulières.

Il a ajouté dans ce sens que les déclarations du Premier ministre, Abdelmadjid Tebboune sur la lutte contre la corruption étaient «encourageantes mais demeuraient insuffisantes», espérant voir «la vision économique assortie d'une vision politique consistant en la tenue d'élections libres et régulières».

APS

OLYMPIADES INTERNATIONALES DE MATHÉMATIQUES (BRÉSIL):
Benghebrit : «L'Algérie, médaille de bronze»

L'Algérie a remporté une médaille de bronze et 4 prix honorifiques aux olympiades internationales de mathématiques qui se déroulent à Rio de Janeiro (Brésil) du 12 au 23 juillet, a annoncé la ministre de l'Education nationale, Nouria Benghabrit.

«L'Algérie a remporté une médaille de bronze et 4 prix honorifiques aux olympiades internationales de mathématiques qui se déroulent à Rio de Janeiro», a indiqué la ministre sur ses comptes Facebook et Tweeter.

Six lycéens dont une fille, issus des wilayas d'Oum El-Bouaghi, Laghouat, Tamanrasset, Tlemcen, Jijel et Médéa, représentent l'Algérie à cette 58e édition des olympiades internationales de mathématiques. Ces jeunes compétiteurs algériens ont été sélectionnés au début de l'année scolaire sur la base d'un concours national organisé par le ministère de l'Education nationale. L'Algérie a également remporté une médaille de bronze honorifique lors du Championnat méditerranéen des mathématiques qui s'est tenu en Italie, a souligné Mme. Benghebrit.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
M.Tahar Hadjar : «Le pôle universitaire de Sidi Abdellah offrira 20.000 nouvelles places pédagogiques »

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar a affirmé samedi à Alger que le projet en cours de réalisation du pôle universitaire de Sidi Abdellah dune capacité de 20.000 places pédagogiques et 11.000 lits sera «un pôle moderne conformes aux normes internationales en vigueur, et comptera plusieurs spécialités orientées davantage vers les filières scientifiques et technologiques».

S'exprimant lors d'une visite d'inspection au projet situé à la nouvelle ville Sidi Abdellah en compagnie du wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, le ministre a indiqué que ce «pôle universitaire composé de cinq facultés, offrira 20.000 nouvelles places pédagogiques et 11.000 lits», précisant que «le taux de réalisation diffère d'une faculté à une autre, alors que le taux de réalisation de la cité universitaire a atteint 90%».

Les cinq faculktés que compte le pôle sont: la faculté de l'Information et de la Communication, la faculté des sciences de la nature et de la vie, faculté des sciences de la terre, la faculté d'architecture et la faculté des sciences appliquées, outre une bibliothèque centrale, un laboratoire de recherches, des restaurants et des salles de conférences.

«Ces projets scientifiques d'envergure seront réalisés à l'avenir dans d'autres régions du pays, notamment dans le grand sud», a ajouté M. Hadjar.

«Deux facultés d'une capacité d'accueil de 2.000 à 4.000 places pédagogiques sont en cours de finalisation avec un taux de réalisation de 75%. Elles seront prêtes pour l'année prochaine une fois dotées des moyens pédagogiques modernes», a fait savoir le ministre, précisant que «le coût de réalisation a atteint 22 milliards de dinars pour l'université et 14 milliards de dinars pour la résidence universitaire».

S'agissant des nouveaux bacheliers, le ministre de l'Enseignement supérieur a affirmé que «tout bachelier a droit à une place pédagogique à l'université. L'élève n'ayant obtenu aucun des quatre choix proposés lors des préinscriptions, aura une seconde chance pour refaire son choix dans quatre autres spécialités».

HABITAT/YOUCEF CHORFA L'A AFFIRMÉ :
«Fin septembre sera le dernier délai pour lancer les projets AADL-2»

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Youcef Cherfa, a affirmé samedi à Guelma que «fin septembre sera le dernier délai pour le lancement des projets d'habitat de la formule location-vente de l'Agence d'amélioration et développement du logement (AADL-2) à travers le pays».

Sur le chantier de réalisation de 700 unités du programme AADL-2 sur le POS-7 dans la commune de Bouchegouf, le ministre a indiqué que le conseil du gouvernement a adopté dernièrement un programme de réalisation de 83.000 logements AADL-3 à travers le pays, au titre de l'exercice 2017, dont l'intégralité sera mise en chantier «courant septembre prochain».

Les entreprises chargées de la réalisation de ce nouveau programme ont été désignées et les plans et enveloppes financières nécessaires sont disponibles, a assuré le ministre, affirmant que l'exécution de ce programme sera terminée début 2019, mais une grande partie sera «réceptionnée en 2018».

Présidant le lancement d'un projet de 600 unités AADL-2 sur le site de H'djar Menkoub, dans la commune de Belkheir, devant accueillir 4.300 unités de ce type, M. Cherfa a relevé que la totalité du programme de 8.000 logements AADL retenu pour la wilaya de Guelma a été officiellement mise en chantier. Le ministre a présidé, au siège de la wilaya, la cérémonie de remise des clés à 578 attributaires de logements publics locatifs (LPL) dans plusieurs communes de la wilaya, avant de suivre un exposé sur les divers programmes du secteur de l'habitat qui a bénéficié, au titre des deux derniers programmes quinquennaux, de 21.880 logements LPL dont plus de 13.500 réceptionnés et 8.100 en cours de construction.

Durant 2016, 3.100 LPL ont été attribués et 2.100 autres devront l'être «avant la fin de l'année en cours», selon cet exposé.

M. Cherfa a également assuré aux attributaires du programme de logement rural que les aides publiques à ce programme seront accordées «avant fin juillet courant», affirmant qu'il n'existe aucune entrave pour le financement des programmes de logement rural et LPL.

Le ministre a inspecté, durant sa tournée de travail dans la wilaya, plusieurs chantiers d'habitat dans les communes de Bouchegouf, Guelma, Belkheir, Bendjerah et Oued Zenati.

COMMERCE
Le ministre du Commerce souligne son soutien aux boulangers lors d'une rencontre avec le président de la FNB

Le ministre du Commerce, Ahmed Saci a reçu samedi le président de la fédération nationale des boulangers (FNB), Youcef Galfat auquel il a souligné son soutien au métier de boulanger qui «au delà de sa vocation commercial offre une prestation au citoyen», a indiqué un communiqué du ministère.

Le ministre a «souligné son soutien au métier de boulanger qui est, au delà de sa vocation commerciale, un métier noble au service du citoyen», et affirmé la volonté de son département de soutenir et d'accompagner les boulangers au regard du rôle important de ces derniers dans l'approvisionnement des citoyens au quotidien».

Il a ajouté dans ce sens que les «portes du dialogue sont ouvertes avec toutes les parties conformément aux instructions du Premier ministre et au programme du Gouvernement visant en premier lieu la préservation du pouvoir d'achat du citoyen sans léser les intérêts des commerçants».

Selon le communiqué, la rencontre s'inscrit dans le cadre d'une série de rencontres de concertation avec les différents acteurs et professionnels du secteur du commerce présidées par le ministre.

Pour sa part, M. Galfat a présenté un exposé sur les problèmes rencontrés par les professionnels du métier et suggéré au ministre des «propositions d'ordre technique, rappelant que la fédération avait adhéré aux propositions du gouvernement et travaillé avec les commissions du ministère du commerce pour préserver les droits des boulangers».

Le ministre a saisi l'occasion pour «demander au président de la fédération de sensibiliser davantage les boulangers à respecter le programme des permanences lors des jours fériés et à coopérer avec les services de contrôle et des directions du commerce dans l'élaboration des listes de permanence, insistant sur la stricte application de la loi concernant ce volet».

Au terme de la rencontre, le ministre a donné des instructions aux cadres pour poursuivre le dialogue avec les concernés et traiter tous les points en suspens dans le dossier des boulangers en attendant sa présentation, dans les meilleurs délais, au gouvernement.

TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS/M.ZAÂLANE L'A ANNONCÉ :
« Mise en exploitation en 2018 de la ligne ferroviaire Tébessa- Aïn M'lila »

La ligne ferroviaire reliant Tébessa à Ain M'lila (Oum El Bouaghi) sera «effectivement» mise en exploitation «d'ici à l'année 2018», a annoncé samedi à Oum El Bouaghi, le ministre des Travaux publics et d es Transports, Abdelghani Zaâlane.

«Il est grand temps que cette voie ferrée, d'une longueur de plus de 165 km, devant faire jonction avec les régions sud du pays soit opérationnelle pour jouer son rôle au double plan social et économique», a souligné le ministre, à l'issue d'une visite effectuée dans cette wilaya. Il a, à ce propos, fait part de l'acquisition de wagons ultramodernes pour ce tracé de chemin de fer.

La réalisation de cette ligne ferroviaire avait été décidée dans le cadre du programme de développement national, initié par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, le ministre a également indiqué que cette ligne ferroviaire, dont la phase d'équipement sera incessamment entamée, sera dotée de «tous les moyens technologiques nécessaires» pour une fonctionnalité des plus modernes. Soulignant que cette ligne ferroviaire assurera également le transport des marchandises, le phosphate et autres substances minières, le ministre a notamment mis en exergue l'impact «considérable» de ce projet dans l'amélioration des conditions de déplacements des citoyens. Selon les explications fournies sur place, une fois opérationnelle, la ligne Tébessa-Ain M'lila assurera un service de 15 à 16 trains par jour.

Sur un autre chapitre, le ministre des Travaux publics et des Transports a indiqué que son département œuvre actuellement à renforcer le maillage des chemins communaux pour «favoriser le retour vers la campagne» en mettant à la disposition des populations concernées toutes les conditions nécessaires pour un cadre de vie convenable surtout sur le plan transport.

Il a, dans ce contexte, souligné que la décision gouvernementale portant renforcement et appui aux programmes communaux de développement (PCD) pour consolider le développement de proximité aura «un impact certain» sur le développement des chemins ruraux et le désenclavement des localités. Mettant l'accent sur l'importance de l'emplacement géographique de la wilaya d'Oum El Bouaghi, véritable carrefour, le ministre a indiqué que les efforts se poursuivent pour le raccordement, entre autres, de la localité de Sigus (Oum El Bouaghi) à Constantine et Ain Chajra (Oum El Bouaghi) à Tébessa et la wilaya d'Oum El Bouaghi à Khenchela et Souk Ahras.

La wilaya d'Oum El Bouaghi est entourée d'un maillage routier de «haut niveau» avec 900 km de routes nationales et chemins de wilaya, a rappelé M. Zaâlane, appelant à une «harmonisation» entre les plans centraux et les plans locaux. A son arrivée à Oum El Bouaghi, le ministre a inspecté le projet de réhabilitation du chemin de wilaya (CW) n.3 vers le barrage d'Ourkis Guellif sur 28,6km scindé en trois lots. In situ, le ministre a donné aux entreprises réalisatrices de ce projet un délai jusqu'à la fin de l'année en cours pour sa réception.

Le ministre a également inspecté le projet de réalisation d'un dédoublement de la RN 32 sur 35km avec réparation de la chaussée existante entre Oum El Bouaghi et la limite de la wilaya de Khenchela et de réalisation de l'évitement de la ville d'Ain Beida sur 17km, avant d'inspecter le chantier d'aménagement de la RN n.10 avec renforcement de la voie existante sur 26km entre Ain Beida et l'intersection avec le chemin de wilaya n.2.

A son passage au chantier de la gare routière de la ville d'Oum El Bouaghi, à l'arrêt depuis plusieurs années, M. Zaâlane a instruit à l'effet de relancer «dans les meilleurs délais» les travaux de cette gare, accordant un délai de 10 mois pour la réception de cette structure intermodale, située à proximité immédiate de la nouvelle gare de transport ferroviaire.

APS

COMMERCE EXTÉRIEUR :

Forte réduction du déficit commercial au 1er semestre 2017

Le déficit commercial de l'Algérie a reculé à 4,84 milliards de dollars au 1er semestre 2017 contre un déficit de 10,57 milliards de dollars sur la même période de 2016, soit une chute de 5,7 milliards de dollars correspondant à un recul du déficit de 54,15%, a appris l'APS auprès des Douanes.

Les exportations ont nettement augmenté à 18,141 milliards de dollars (mds usd) sur la première moitié de l'année 2017 contre 13,323 mds usd sur la même période de 2016 (+36,2%), en hausse de 4,82 mds usd, selon les données du Centre national de l'Informatique et des Statistiques des Douanes (Cnis).

Concernant les importations, elles ont connu une légère baisse en s'établissant à 22,986 mds usd contre 23,89 mds usd (-3,8%), soit une diminution de 904 millions usd, précise la même source.

Quant au taux de couverture des importations par les exportations, il est passé à 79% contre 56% à la même période de l'année précédente.

Les hydrocarbures continuent à représenter l'essentiel des ventes algériennes à l'étranger (94,75% du volume global des exportations) avec un montant de 17,19 mds usd durant le 1er semestre 2017 contre 12,43 mds usd, soit une hausse de 38,32% qui représente une augmentation de 4,76 mds usd.

Demeurant toujours marginales, les exportations hors hydrocarbures ont enregistré une hausse de 6,25% en s'établissant à 952 millions de dollars contre 896 millions usd.

Les exportations hors hydrocarbures sont composées des demi-produits avec 691 millions usd (contre 697 millions usd), des biens alimentaires avec 189 millions usd (contre 129 millions usd), des produits bruts avec 34 millions usd (contre 35 millions usd), des biens d'équipements industriels avec 29 millions usd (contre 26 millions usd), tandis que les exportations des biens de consommation non alimentaires ont stagné à 9 millions usd.

Pour ce qui est des importations, la quasi-totalité des groupes de produits a connu des baisses à l'exception des produits alimentaires qui ont enregistré une hausse en s'établissant à 4,437 mds usd contre 4,05 mds usd (+9,61%), ainsi que des biens d'équipements agricoles dont les importations se sont chiffrées à 346 millions usd contre 241 millions usd (+43,6%).

Par contre, les importations des biens d'équipement industriels ont reculé à 7,321 mds usd contre 7,882 mds usd (-7,12%), les demi-produits à 5,3 mds usd contre 6,01 mds usd (-11,8%), les biens de consommation non alimentaires à 4,131 mds usd contre 4,153 mds usd (-0,53%), les produits bruts à 792 millions usd contre 844 millions usd (-6,2%) et les produits d'énergie et lubrifiants à 657 millions usd contre 708 millions usd (-7,2%).

En terme de mode de financement des importations, sur les 22,98 mds usd des biens importés au 1er semestre 2017, un montant global de 13,84 mds usd a été payé par cash (60,2% des importations globales), en recul de 0,53% des règlements par cash par rapport à la même période de 2016.

Les lignes de crédit ont financé les importations à hauteur de 36,32% pour un montant de 8,35 mds usd (en baisse de 7,15%), tandis que les comptes en devises propres ont financé à hauteur de 7 millions usd (contre 11 millions usd).

Le reste des importations a été financé par le recours à d'autres moyens de paiements à hauteur de 792 millions usd (3,45% des importations), en baisse de 18,8%.

L'Italie et la Chine préservent leur statut de premiers partenaires

Les cinq premiers clients de l'Algérie, au cours du 1er semestre 2017, ont été l'Italie avec 3,12 mds usd (17,22% des exportations globales algériennes), suivie de la France avec 2,22 mds usd (12,25%), de l'Espagne avec 2,07 mds usd (11,41%), des Etats-Unis avec 1,71 mds usd (9,44%) et du Brésil 1,17 mds usd (6,45%).

Quant aux principaux fournisseurs de l'Algérie, la Chine est encore venue en tête avec 4,59 mds usd (près de 20% des importations globales algériennes), suivie de la France avec 1,95 mds usd (8,51%), de l'Italie avec 1,64 mds usd (7,13%), de l'Allemagne avec 1,57 mds usd (6,84%) et de l'Espagne avec 1,48 mds usd (6,5%).

Par régions économiques, les pays de l'Union Européenne (UE) sont restés les principaux partenaires commerciaux de l'Algérie au 1er semestre, avec une proportion de 40,25% des importations algériennes et de près de 60% des exportations du pays.

Par rapport au 1er semestre 2016, les importations algériennes en provenance de l'UE ont baissé de près de 21% en passant à 9,25 mds usd contre 11,7 milliards de dollars.

D'autre part, les exportations de l'Algérie vers ces pays ont augmenté de 3,34 mds usd (+44,3%).

Concernant les pays de l'OCDE (hors UE), ils viennent en deuxième position avec une part de près de 14% des importations algériennes et de 18,6% des exportations du pays.

Avec les autres régions, le volume global des échanges avec les pays d'Amériques a affiché une augmentation appréciable de 33,4% par rapport au premier semestre 2016, en passant de 2,34 mds usd à 3,12 mds usd.

Concernant les pays d'Asie, les échanges ont affiché une hausse de 22,1% en passant de 6,8 mds usd à 8,3 mds usd.

Par contre, le volume des échanges avec les pays de l'Union du Maghreb arabe (UMA) a enregistré une diminution de près de 21% en passant de 967 millions de dollars à 843 millions de dollars.

Avec les pays arabes (hors UMA), les échanges ont enregistré une légère baisse de 6,5%, en passant de 1,23 milliard de dollars à 1,15 milliard de dollars.

Les principaux clients de l'Algérie au 1er semestre 2017

Voici la liste des principaux pays clients de l'Algérie et le montant des exportations algériennes vers chacun de ces pays durant le 1er semestre 2017, ainsi que l'évolution des exportations algériennes vers ces pays par rapport à la même période de 2016.

Source: Centre national de l'informatique et des statistiques des Douanes (Cnis).

Pays	Valeur (Millions de dollars)	Evolution (par rapport à la même période 2016)
Italie	3.124	+17,84%
France	2.222	+33,05%
Espagne	2.069	+ 8,04%
USA	1.713	+15,82%
Brésil	1.170	+31,02%
Pays-bas	1.126	+71,12%
Turquie	918	+30,4%
G-Bretagne	763	+65,15%
Belgique	524	+29,38%
Inde	475	+123,00%
Portugal	435	-2,47%
Canada	433	-40,52%
Tunisie	312	-1,58%
Grèce	265	.
Cuba	240	.
Sous-total	**15.789**	
TOTAL	**18.141.**	

Les principaux fournisseurs de l'Algérie au 1er semestre 2017

Voici la liste des principaux pays fournisseurs de l'Algérie et le montant des importations auprès de ces derniers durant le 1er semestre 2017, ainsi que l'évolution des importations auprès de ces pays par rapport à la même période de 2016.

Source: Centre national de l'informatique et des statistiques des Douanes (Cnis).

Pays	Valeur (Millions de dollars)	Evolution (par rapport à la même période 2016)
- Chine	4.588	+8,82%
- France	1.955	-27,73%
- Italie	1.639	-34,83%
- Allemagne	1.573	+15,6%
- Espagne	1.487	-21,8%
- Turquie	1.056	+2,03%
- Corée du sud	1.027	+89,83%
- USA	888	-7,6%
- Argentine	787	+30,08%
- Brésil	750	+29,76%
- Russie	583	+85,67%
- Inde	557	+22,42%
- Nouv-Zélande	363	+132,7%
- Canada	360	+5,6%
- Pays-Bas	300	-4.46%
Sous-Total	**17.913**	
TOTAL	**22.986.**	

EXPORTATIONS

Lancement de sessions de formation en exportation pour les opérateurs économiques

La première édition de formation en matière d'exportation a été lancée dimanche à Alger au profit des opérateurs économiques par le World trade center Algiers (WTC) et l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (Algex).

Appelé «Brunch de l'export», ce programme, organisé durant une journée par mois, est destiné aux opérateurs économiques souhaitant développer un savoir-faire dans le domaine du commerce international dont plus précisément l'exportation.

Il s'agit d'une formation de base sur l'analyse des données commerciales, des conditions d'accès aux marchés sélectionnés, d'identification des conditions commerciales de concurrence et les besoins des marchés pour en assurer l'accès, ainsi que sur des mécanismes pour établir le lien entre les résultats de la recherche de marchés et la stratégie de l'entreprise.

Ainsi, près de 200 opérateurs économiques et autres professionnels ont pris part à cette première édition de formation gratuite sous le thème «Business intelligence et profil de marchés à l'export» portant sur la recherche de marchés internationaux et la stratégie organisationnelle afin d'optimiser l'exportation des produits algériens.

Cette première session a regroupé non seulement des exportateurs et des chefs d'entreprises potentiellement exportateurs mais aussi des prestataires de services dans le domaine de l'exportation, a indiqué un des formateurs qui est consultant en exportation, M. Boualem Si Ahmed. Ce premier workshop «vise, en premier lieu, à expliquer aux opérateurs l'importance d'établir un profil de marché avant d'aller à l'exportation», a-t-il expliqué à la presse en marge de cette session.

Un profil du marché est l'ensemble d'informations relatives à un segment d'activité décrivant la situation actuelle et à venir du marché pour les produits et services, a-t-il poursuivi. Il est également question de faire connaître aux participants le «Trade Map» (la carte commerciale) qui est «un outil dont les opérateurs ont besoin pour pouvoir aisément établir leur profil de marché», souligne-t-il encore. Le Trade Map est un outil disponible en ligne mis en place par l'Agence internationale du commerce (AIC) qui est un organisme relevant conjointement de l'ONU et de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) au profit des pays en voie de développement, a-t-il précisé.

L'outil Trade Map structure toutes les données de l'import et de l'export international permettant d'avoir des indicateurs de performance et d'autres données utiles aux exportateurs. Pour sa part, le directeur général de World trade center Algiers, M. Ahmed Tibaoui, a relevé que le lancement du Brunch de l'export intervient après la mise en place du Club de l'export en 2016 ainsi que du Trophée à l'export décerné annuellement par WTC Algiers, avançant que de telles initiatives contribuent dans le développement de l'élan de l'exportation.

APS

TOURISME

Premier Salon de l'investissement touristique et des équipements fin septembre à Alger

Quelque 250 participants locaux et étrangers prendront part au premier Salon international de l'investissement touristique et des équipements, prévu du 27 au 30 septembre au Palais des expositions des pins maritimes à Alger, ont annoncé hier à Alger les organisateurs.

Organisé par le groupe Touba Tourisme en collaboration avec des organismes du secteur du tourisme, cette manifestation qui vise à «promouvoir l'investissement touristique», verra la participation d'opérateurs et de professionnels de plusieurs pays qui ont de grandes traditions touristiques, à l'instar de l'Espagne, l'Italie, la Tunisie, le Maroc, la Turquie, la Chine, la Pologne et la Grèce.

Selon les organisateurs, ce salon vise la promotion et le développement de la filière touristique à travers la relance de l'investissement et de la valorisation du potentiel touristique existant.

Le directeur général du groupe Touba tourisme, Ayache Salim, a souligné dans une déclaration à l'APS «l'importance de l'organisation de ce salon qui entre dans le cadre de la promotion et le développement du tourisme, afin de lui donner un nouvel élan et de valoriser le potentiel touristique dont dispose l'Algérie» .

A cet effet, M. Ayache a indiqué que «cet évènement sera un véritable lieu de rencontre et d'échange, regroupant tous les acteurs activant dans le domaine du tourisme pour évoquer et étudier les moyens et mécanismes à mettre en place visant sa promotion, et ce, à travers la réalisation de nouvelles infrastructures touristiques (hôtels, parcs aquatiques, parcs de camping et de loisirs), l'amélioration des prestations des service et de la décoration et du design. Le même responsable considère que la formation dans le domaine du tourisme à savoir la restauration, l'accueil et l'hôtellerie, demeure «plus que nécessaire pour assurer aux clients de meilleures prestations de service».

Une conférence nationale portant sur des thématiques qui appréhendent les problématiques de la filière touristique et les réponses adaptées aux contraintes et difficultés posées au développement du potentiel touristique, est prévue en marge du salon.

Par ailleurs, ce salon sera selon les explications des organisateurs, une «opportunité» afin de réunir les acteurs nationaux et internationaux de la filière touristique pour discuter notamment de l'aménagement et de la réalisation des complexes touristiques (hôtels, parcs d'attraction, prestations de design, décoration ...). Ils prévoient une forte participation des aménageurs et réalisateurs d'infrastructures touristiques et de producteurs d'équipements dans l'ameublement, restauration et la cuisine. Selon M. Ayachi, cette démarche est inspirée par les orientations des pouvoirs publics reposant sur la nouvelle stratégie d'aménagement touristique à l'horizon 2030 fondée sur la valorisation de la destination Algérie, le développement de l'offre par l'investissement ainsi que le renforcement du partenariat public et privé.

A rappeler que l'Algérie dispose d'un parc hôtelier de 1.199 établissements, totalisant une capacité de 104.24 lits dont 65 établissements relevant du secteur public avec une capacité de 18.163 lits, qui font l'objet d'une opération de réhabilitation et de modernisation. Quelque 1.600 projets touristiques au niveau national ont été agréés par le ministère du tourisme avec une capacité de plus de 200.000 lits (d'un coût de 747 milliards de DA), alors qu'actuellement 550 projets sont en cours de réalisation d'une capacité de 77.793 lits et un coût de 248 milliards DA.

COMMERCE

L'adhésion des entreprises économiques nécessaire pour développer le commerce électronique

Les participants à une journée d'étude sur «le commerce électronique, état des lieux et perspectives», tenue dimanche à Bordj Bou Arreridj, ont souligné la nécessaire adhésion des entreprises économiques pour assurer la promotion du produit local.

Les entreprises se doivent d'accompagner cette évolution car cette nouvelle forme de commerce ouvre «des horizons nouveaux pour les produits», a estimé Rabah Belhouari, président de la chambre du commerce et de l'industrie, CCI-Biban. L'Algérie a franchi «des étapes importantes» en matière de généralisation de la couverture par le réseau Internet sur le territoire national et cela aide à la promotion des services de l'e-commerce et les échanges commerciaux à distance, a encore considéré le même intervenant.

La tenue de ces rencontres s'inscrit dans le cadre de la stratégie du ministère du Commerce visant le développement de la communication en direction des opérateurs économiques et la mise en exergue de la place qu'occupe désormais le commerce électronique dans la vie moderne et des modes protection assurés aux «consommateurs électroniques», a souligné de son côté le directeur de wilaya du commerce, Abdenasser Aït Moussa.

La rencontre, organisée à la salle des conférences de la CCI- Biban avec le concours de la direction du commerce, a réuni des chefs d'entreprises, des universitaires et des étudiants.

CHANGES

Cotations hebdomadaires des billets de banque et des chèques de voyage

Voici les cotations hebdomadaires des billets de banque et des chèques de voyage, valables à compter du 23 juillet 2017, communiquées par la Banque d'Algérie.

La valeur du DOLLAR est fixée à 107.33 DA à l'achat et à 113,89 DA à la vente.

La valeur de l'EURO est de 124,70 DA à l'achat et de 132,34 DA à la vente.

A rappeler que durant la semaine allant du 16 au 22 juillet, la valeur du DOLLAR était fixée à 107,69 DA à l'achat et à 114,27 DA à la vente, alors que la valeur de l'EURO était de 122,94 DA à l'achat et de 130,46 DA à la vente.

Il y a un mois (la semaine allant du 25 juin au 1er juillet 2017), la valeur du DOLLAR était fixée à 106,93 DA à l'achat et à 113,46 DA à la vente, alors que la valeur de l'EURO était de 119,54 DA à l'achat et de 126,88 DA à la vente.

Il y a une année (du 24 au 30 juillet 2016), la valeur du DOLLAR était fixée à 109,02 DA à l'achat et à 115,68 DA à la vente, tandis que l'EURO était à 120,23 DA à l'achat et de 127,61 DA à la vente.

Cotations hebdomadaires des billets de banque et des chèques de voyage, valables à compter du 23 juillet 2017:

Billets de banque	Achat	Vente
1 USD	107,33	113,89
1 EUR	124,70	132,34
1 CAD	85,31	90,54
1 GBP	139,36	147,94
100 JPY	96,05	101,94
1 SAR	28,62	30,37
1 KWD	354,29	376,30
1 AED	29,22	31,01
100 CHF	11.288,66	11.980,46
100 SEK	1.301,93	1.382,10
100 DKK	1.680,67	1.783,57
100 NOK	1.336,56	1.418,70
Chèques de voyage	**Achat**	**Vente**
1 USD	108,42	113,89
1 EUR	125,97	132,34
1 CAD	86,17	90,54
1 GBP	140,77	147,94
100 JPY	97,02	101,94
100 CHF	11.403,27	11.980,46
100 SEK	1.315,15	1.382,10.

FONCIER INDUSTRIEL À TIZI-OUZOU :

40 lots récupérés et 106 actes de concession établis

Quelque 44 lots répartis sur différentes zones d'activités et industrielles de la wilaya de Tizi-Ouzou qui étaient attribués à des porteurs de projets n'ayant pas concrétisés leurs investissements ont été récupérés par la direction locale de l'industrie et des mines, a indiqué son responsable.

Dans une déclaration à la presse Abderrahim Belbaki a indiqué, - en marge d'une visite de travail du wali Mohammed Bouderbali à la zone d'activité de Tala Athmane -, que ces 44 poches foncières ont été récupérées dans le cadre d'une opération d'assainissement du foncier industriel et suite à un diagnostic qui a touché l'ensemble des zones d'activité et industrielle.

Ces lots, dont le dernier en date à être récupéré est d'une superficie de près de 3,9 ha, ainsi que des actes résiduels et actifs excédentaires qui ont été également repris par la wilaya sont mis à la disposition d'investisseurs porteurs de projets créateurs de richesses et d'emploi, pour concrétiser leurs activités, a-t-il dit.

S'agissant de l'opération d'établissement d'actes de concession, M. Belbaki a indiqué qu'un total de 106 actes ont été établis dont 35 dans le cadre de l'ancienne procédure du Comité d'assistance à la localisation et à la promotion des investissements et de la régulation du foncier (CALPIREF). Ce même responsable a aussi fait état de l'annulation de deux actes de concession attribués dans le cadre de la nouvelle formule pour, notamment, non réalisation de l'investissement pour lequel le porteur de projet a bénéficié d'une assiette foncière.

La zone d'activité de Tala Athmane transformée en ... dépotoir

S'agissant de la zone d'activité de Tala Athmane, le wali qui y a inauguré une laiterie et visité une minoterie appartenant à un même investisseur, a constaté et regretté l'état d'insalubrité dans lequel se trouve cet espace jonché de détritus, allant jusqu'à qualifier cette zone de dépotoir.

«Ce n'est pas une zone d'activité, c'est un dépotoir, cette situation est inadmissible et c'est honteux», s'est-il insurgé en s'adressant au directeur local de la Société de gestion immobilière (SOGI), Tabet Mohand-Arezki, à qui il a reproché cet état des lieux, tout en lui demandant d'agir pour rendre cette zone attractive. M. Bouderbali a suggéré au directeur de SOGI de signer une convention avec le centre d'enfouissement technique (CET) de Oued Fali, avant d'appeler aussi les opérateurs activant dans cette zone à s'entraider pour essayer d'améliorer la situation. M. Tabet a, pour sa part, soulevé le problème des investisseurs qui ne payent pas leur quote-part à cette Société qui gère la zone d'activité de Tala Athmane, afin qu'elle puisse y assurer l'entretien des réseaux. «Des factures ont été adressées aux investisseurs afin qu'ils payent leurs quote-part, mais ils refusent de les honorer, il ne reste à la SOGI qu'à saisir la justice pour recouvrer son dû», a-t-il menacé.

Le directeur de SOGI a également soulevé le problème de la présence de bars clandestins et d'un marché hebdomadaire au niveau de cette même zone qui sont, a-t-il dit, générateurs de déchets abandonnés sur place, ce qui complique la situation.

Il a réitéré la nécessité de délocaliser ce marché, d'éradiquer les bars clandestins s'y trouvant et d'installer un point de sécurité sur place.

A propos de la présence de bars sur la zone de Tala Athmane, le wali a interdit sur place d'octroyer le moindre mètre carrée pour cette activité . Quant la question de sécurisation de cette zone, soulevée par des investisseurs, il a rappelé qu'une opération de redéploiement des corps de sécurité est en cours, même si un déficit reste posé dans en zone rurale, «mais la situation s'améliore graduellement», a-t-il rassuré.

Sur un autre volet, le chef de l'exécutif local a observé que la culture de l'investissement «reste insuffisamment ancrée dans l'esprit des Algériens et au sein de l'administration», appelant à encourager toutes les initiatives, notamment celle relevant du secteur de l'agroalimentaire et particulièrement l'activité de transformation de lait cru, vu que Tizi-Ouzou est un bassin laitier important.

«Cela permettra de maintenir et de promouvoir l'activité d'élevage et de production de lait, conformément à la politique du Gouvernement visant à supprimer l'importation de poudre de lait», a-t-il souligné.

Pour sa part le président de l'Assemblée populaire de wilaya, Mohamed MselaÉ a insisté sur l'importance d'encourager l'investissement pour créer de la richesse et de l'emploi afin de mettre un terme aux importations qui gangrènent l'économie nationale.

APS

LA PISCINE DE KHEMIS MILIANA N'OUVRIRA PAS CET ÉTÉ

« Plus de 5000 jeunes des différents quartiers attendent l'ouverture de la piscine »

Salim Ben

Faute d'une gestion administrative, et mesures arbitraires, le centre culturel « Si M'hamed Bougara » et le jardin public et les deux piscines de Khemis Miliana, n'ouvriront pas leur porte cet été devant les jeunes de la région qui attendaient la réfection des deux piscines avec impatience.

Effectivement, ni le premier wali, ni le second ni l'actuel, n'ont pu trouver une solution pour ouvrir le centre culturel de Khemis Miliana qui était le joyau de la ville. Ce qui laisse a dire, que ces infrastructures n'ouvriront pas leur porte, devant les milliers de jeunes de la ville qui ont pensé qu'une régularisation des problèmes de ce centre a été faite. « Malheureusement, une fermeture qui demeure toujours depuis deux ans maintenant ». Nous a confirmé les travailleurs du centre culturel chassés du centre et sans salaire depuis 2 ans. Le problème qui se pose aujourd'hui, c'est que ces travailleurs ont tout le droit de reprendre leur job et d'etre réintégrés, mais les lenteurs administratives ont pris des recules. La mairie, ne veut plus le prendre en charge, alors que ses membres étaient derrière ce verrouillage. Pour la fermeture de la piscine, c'est à cause des travaux du nouveau siège de l'APC qui ont causé des fissures sous la plateforme de la piscine, ce qui a obligé les responsables de la wilaya de fermer les lieux jusqu'au renouvellement entier de cette infrastructure loisir. Selon nos sources c'est bien la DJS, qui a pris le projet en charge. Les travaux nécessaires pour rendre la piscine de Khemis Miliana opérationnelle, prendre plus d'un an, jusqu'à ce jour, la piscine restera fermée tout l'été, ainsi que les ateliers du centre et la salle des conférences. Des travaux doivent y être menés pour la rendre opérationnelle et le système de traitement des eaux, qui n'a jamais vraiment bien fonctionné, doit être remplacé. Même chose pour les pavés qui a été dégradés totalement.

« Les travaux de rénovation de cette piscine concernant la reprise totale des installations techniques, des deux bassins et le hall, ainsi que les douches et les sanitaires, débuteront le mois prochain, nous a confirmé un cadre de la DJS ». En ce qui concerne, le centre lui-même, le Wali actuel, en l'occurrence Mr Benyoucef Aziz, a promis les travailleurs d'etre réintégrer dans leur fonction dans les plus brefs délais.

KHEMIS MILIANA

UN JUBILÉ DES ARBITRES DE LA RÉGION

«Grande joie et solidarité entre les arbitres»

A l'occasion des célébrations du 55ème anniversaire de l'indépendance de notre pays, et sous l'égide de la DJS d'Ain Defla, l'association des arbitres de Khemis Miliana, a organisé un jubilé pour quatre arbitres de la région, en collaboration avec l'association des activités des jeunes de Khemis Miliana, au stade Mohamed Belkebir de la ville, en présence de plusieurs personnalités sportives et arbitres, fédéraux, nationaux et internationaux du pays. Une série de rencontres footballistique constituées des arbitres, ont été programmées durant cette manifestation a l'honneur de ces anciens arbitres, qui ont beaucoup donné a l'arbitrage algérien. Il s'agit de Mr Bellali Ahmed, Traka Yacine, Kacemi Benmira et le doyen des arbitres Mr Amroune Miliani. Plusieurs wilayas étaient invitées à cette cérémonie, il s'agit d'Oran, Chlef, Constantine, Blida Médéa, Tipaza, Bordj Bouarreridj et Alger. Cette cérémonie s'est illuminée en présence des anciens arbitres comme Mr Bergui Abderrahmane, Ouchene Farouk et le président de la commission d'arbitrage de la ligue de Blida Mr Belahcen Djamel, ainsi que Mme Ayouni Saliha (Ligue de Blida) et Mme Faradj Fella, Mekhaldi Ali, Mr Hamani Mohamed, Romane Zayad, Helalchi Merzak, Moualef Chawki et beaucoup d'autres qui ont honoré par leur participation. Durant ce gala, plusieurs arbitres jeunes qui se sont évolués au niveau supérieur ont été récompensés par l'association des arbitres de Khemis Miliana, a l'exemple des jeunes Abad Ishak et Mekhaldi Khaled, Bellali Abderaouf, Menous, Idiouni, Bensidi Aissa, Farouma, Taiba, Abbassi, Boussefssaf Bilel, Benbarek Amine et Beddou Samir.

A la fin de la cérémonie, les 4 arbitres ont été couronnés par l'association des arbitres de Khemis Miliana et par les associations invitées et l'APC de Khemis Miliana et d'Ain Defla. Plusieurs photos souvenirs ont été prises dans cette fête de proximité. Pour rappel, les membres de la ligue de football d'Ain Defla ont été conviés pour assister à cette cérémonie, malheureusement aucun membre n'a marqué sa présence. « Ce qui a provoqué une impression de régionalisme » Nous a dit un arbitre de Khemis Miliana.

S. B.

POLICE ALGÉRIENNE DANS L'EST DU PAYS :

Des pas de géant accomplis en matière de consécration du travail de proximité

La police algérienne dans l'Est du pays a fait des pas de géant en matière de consécration du travail de proximité, a affirmé samedi l'inspecteur régional Est de la police, le contrôleur de police, Mustapha Benaini.

S'exprimant lors d'un point de presse en marge de l'inauguration de plusieurs structures de la Sûreté nationale dans la commune de Hamma Bouziane et à la nouvelle ville Ali Mendjeli à l'occasion du 55ème anniversaire de la création de la police algérienne, M. Benaini a affirmé que cette avancée a été concrétisée grâce à «la stratégie suivie par la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN)».

Précisant que cette stratégie vise essentiellement à rapprocher la police du citoyen à travers l'action, le maillage et l'écho, le même responsable a exprimé sa satisfaction quant à la couverture sécuritaire enregistrée à travers les wilayas dans l'Est du pays évoquant, à ce titre, la wilaya de Constantine qui, a-t-il souligné, a bénéficié en un temps court de nombreuses structures de sûreté.

M. Benaini a mis l'accent sur le cas de la nouvelle ville Ali Mendjeli, caractérisée par sa grande croissance démographique, qui connaît la réalisation de sept (7) structures de sûreté dont le taux d'avancement des travaux a atteint 80%, rappelant que six (6) structures de la sûreté urbaine sont fonctionnelles au niveau de cette grande agglomération urbaine.

Affirmant que la couverture sécuritaire est assurée à travers les sièges des sûretés de daïras implantées dans les différentes daïras de la wilaya, le même responsable a indiqué qu'il sera procédé «prochainement» à la réalisation de sièges de sûretés urbaines au niveau de ces daïras afin de réduire la pression sur les sûretés de daïras en sus de la mise en place de sections spéciales pour apporter une aide au travail de la police à travers les wilayas dans l'Est du pays.

Interrogé au sujet de la prise en considération des droits de l'Homme par la police, il a rappelé la création, dernièrement, d'un bureau chargé des droits de l'Homme auprès de la DGSN, ajoutant que le travail de ce bureau est perceptible à travers la surveillance technique, les chambres intelligentes et les moyens technologiques disponibles dans les cellules de détention, et ce pour gérer et surveiller les détenus dans un souci d'améliorer le niveau de prestation de la police.

De son côté, le chef de sûreté de la wilaya de Constantine et contrôleur de police, Abdelkrim Ouabri, a fait remarquer que la couverture sécuritaire dans la wilaya a atteint un taux de 90%, appelant les citoyens à faire preuve d'engagement, «d'autant qu'ils représentent des partenaires importants pour le corps de la police» dont, a-t-il soutenu, «l'efficacité est accrue par le fait de l'adhésion citoyenne».

Il a également rappelé les efforts consentis localement en vue de garantir la sécurité des citoyens et la protection de leurs biens, soulignant que dans le cadre du travail de proximité, la sûreté de wilaya a ouvert une page sur les réseaux sociaux. A cette occasion, il a été procédé à l'inauguration du premier siège de la sûreté urbaine à Hamma Bouziane, deux (2) sièges de sûretés urbaines extérieures dans les unités de voisinage (UV) 15 et 18 de la nouvelle ville Ali Mendjeli, un (1) siège destiné à la brigade de recherche et d'intervention (BRI) et un autre pour la brigade mobile de la police judiciaire (BMPJ).

Par ailleurs, M. Benaini, a annoncé le lancement «prochainement» des travaux de construction d'un hôpital réservé aux affiliés du corps de la police, précisant que l'assiette réservée pour le projet a été viabilisée et que l'étude technique a été transmise aux autorités locales et à la Direction générale de la sûreté nationale.

Ce même responsable a fait état, dans ce contexte, de la réalisation de deux (2) structures similaires à Oran et Draria (Alger).

CONSTANTINE :

Désignation d'une coordinatrice pour le suivi du programme CapDel à El Khroub

Une coordinatrice locale a été désignée pour suivre le projet du programme de renforcement des capacités des acteurs du développement local «CapDeL» dans la commune d'El Khroub (wilaya de Constantine), a-t-on appris, samedi, auprès de cette collectivité. La désignation de cette coordinatrice locale vise, a-t-on indiqué, à rassembler, sensibiliser, informer et appuyer techniquement le comité local en charge de ce programme, dont le bureau Algérie du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) est partie prenante du programme CapDel. Dans une déclaration à l'APS, Abdelhamid Aberkane, président de l'Assemblée populaire communale (P/APC) d'El Khroub, a précisé que cette coordinatrice, récemment nommée par la tutelle, a demandé dans le cadre de sa mission à prendre connaissance du travail préalablement effectué, dans ce contexte, au niveau de la commune. Depuis le lancement de l'atelier du programme CapDel au niveau d'El Khroub, le 6 avril dernier, les différents acteurs concernés par ce projet, attendent l'achèvement de la première phase de diagnostic territorial réalisée actuellement par le centre de recherche en économie appliquée pour le développement (Cread), a-t-il souligné.

Une fois le diagnostic terminé, M. Aberkane a précisé que des réunions d'évaluation de cette première étape seront programmées, à l'issue desquelles des conclusions sur la qualité de la participation des citoyens au processus décisionnel seront tirées.

Le programme CapDel a pour principal objectif d'améliorer la participation citoyenne dans la planification locale au service d'une gouvernance communale concertée au sein de dix (10) communes pilotes du territoire national, dont celle d'El Khroub, avec pour finalité la création de «véritables pivots» du développement local.

Ce programme, visant à mettre en place une gouvernance locale participative et transparente pour répondre aux besoins des citoyens et initié au titre d'une coopération triangulaire entre le gouvernement algérien, l'Union européenne (UE) et le Programme des Nations unies pour le Développement (PNUD), a été lancé le 16 janvier 2017 à Alger.

ORAN :

Une production prévue de 554 quintaux de liège

Une production de 554 quintaux de liège est attendue dans la wilaya d'Oran lors de la campagne de récolte de ce produit pour l'année en cours au niveau de la forêt de M'sila, dans la commune de Boutlélis, a-t-on appris samedi auprès de la conservation des forêts.

Quelque 74,4 quintaux de liège ont été déjà collectés depuis le lancement de la campagne en juin dernier. L'opération se poursuivra jusqu'à la fin du mois d'août prochain, a indiqué le chef du bureau d'aménagement et production à la conservation.

L'opération cible, cette saison, 200 ha d'arbres de chêne liège au niveau de cette forêt. La campagne 2016 a porté sur 150 ha ayant permis la production de 460 qx de ce produit forestier, a ajouté Koudad Mohammed. La superficie globale couverte par des chênes liège est estimé à 1.068 ha, dont 860 ha productifs. Sept agents sont mobilisés pour cette campagne, alors que l'année dernière ils étaient 15 agents à être chargés de ce travail.

Dans ce sens, le même responsable a souligné les difficultés de recruter une main d'œuvre spécialisée en raison de sa rareté sur le marché, d'où la nécessité de former les jeunes dans ce domaine, a-t-il estimé.

L'entreprise publique spécialisée en génie rural s'occupe de la collecte et de la commercialisation du produit. 20 % des revenus provenant de la vente du liège reviennent au trésor public et le restant à l'entreprise précitée, en application de la convention paraphée entre la Direction générale des forêts (DGF) et celle de la conservation de wilaya.

En l'absence, à Oran, d'entreprises spécialisées dans la transformation du liège, la commercialisation de ce produit stagne d'année en année. La récolte de l'année dernière n'a pas encore été vendue, alors que celle de l'année commence à peine d'être écoulée, déplore le même responsable.

Par ailleurs, pour préserver les chênes liège de la forêt de M'sila, unique site au niveau de la wilaya qui recèle ce genre d'arbres, la conservation des forêts a procédé à la pose de clôtures pour préserver du pacage illicite 450 ha de ce patrimoine.

PRISE EN CHARGE DES AVC :
Le strict respect du protocole de thrombolyse en débat au CHU de Tizi-Ouzou

Le strict respect du protocole de Thrombolyse, thérapie consistant à désagréger par des médicaments les caillots de sang obstruant les vaisseaux sanguin chez un patient présentant un accident vasculaire cérébrale (AVC), a été au centre d'une rencontre abrité samedi par le CHU de Tizi-Ouzou.

Lors des premières journées de formation en neuroradiologie vasculaire qui s'étaleront sur de x jours, des spécialistes dont les Pr. Smail Daoudi (CHU de Tizi-Ouzou) et Didier Smadja (France), et Dr. Belarbi (CHU Tizi-Ouzou), ont abordé les délais d'application d'une thrombolyse en relation avec le temps de déclenchement d'un AVC.

Ce protocole stipule, entre autres, que cette thérapie doit être appliquée dans un délai ne dépassant pas 04H30 mn après un AVC afin qu'elle soit efficace car, au-delà de ce temps, il est considéré que le cerveau aurait subit des dégâts irréversibles, ont-ils souligné. Toutefois, le Pr. Smadja a observé que des patients qui ont subi une thrombolyse dans les 6 heures, voire plus, ayant suivi un AVC, ont répondu favorablement au traitement.

Il a conseillé à ses confrères de ne pas être prisonniers des délais pour donner au patient sa chance et éviter d'éliminer un patient d'un procédé de revascularisation pour le seul motif qu'il n'est pas pris en charge dans la fenêtre thérapeutique des 04H30 mn .

L'expérience du médecin, a-t-il ajouté, «permettra à ce dernier de voir si le patient présente un profil favorable à une thrombolyse malgré un délai dépassant les 04H30 défini dans le protocole de traitement». selon lui, l'expérience du médecin peut l'aider à décider d'effectuer une thrombolyse sur un patient dépassant ce délai.

Sur un autre volet, le Pr. Daoudi a indiqué, ce propos, qu'une étude est menée par le CHU de Tizi-Ouzou pour déterminer le délai d'intervention en matière d'efficacité de la thrombolyse et ce dans le but de donner toutes les possibilités d'améliorer les capacités de récupération chez une victime d'un AVC.

Ce spécialiste s'est aussi intéressé au traitement des malades se trouvant loin d'un établissement doté d'une IRM. Selon lui, pour gagner du temps, vu qu'un AVC est un cas d'urgence extrême, «un scanner peut dans ce cas-là être effectué afin de précéder à une thrombolyse», une éventualité partagé par les spécialistes présents.

Pr. Daoudi a indiqué que beaucoup de patients ont été traités ainsi, citant pour exemple le cas d'un malade de la wilaya de Bejaia qui avait bénéficié, il y a trois semaines, d'une télé thrombolyse sur la base d'un scanner, ce qui a permis de le sauver.

Concernant le volet statistique, le Pr. Daoudi, a indiqué qu'une moyenne de 60 000 AVC sont enregistrés annuellement en Algérie et dont un tiers décède. Dans la wilaya de Tizi-Ouzou, et selon une étude épidémiologique, la prévalence de cette pathologie était de 88,4 cas pour 100 000 habitants en 2010 et de 98 pour 100 000 habitants en 2011.

Les facteurs de risque sont notamment l'âge, le stress, la tension cérébrale, l'hyper tension artérielle, le tabac, l'obésité, le diabète, l'alcool, la mauvaise alimentation, la contraception et la sédentarité.

DÉMANTÈLEMENT D'UN RÉSEAU DE TRAFIC DE DROGUE À ORAN :
167 kilos de kif saisis

Les services de la gendarmerie nationale d'Oran ont démantelé, le week-end dernier, un réseau de trafic de drogue lors d'une opération soldée par la saisie de 167 kilos de kif traité, a-t-on appris dimanche de ce corps sécuritaire.

Agissant sur renseignements, cette opération , menée par la section de recherches de la gendarmerie nationale d'Oran en coordination avec un détachement de l'ANP relevant de la 2éme région militaire, a permis l'arrestation de quatre narcotrafiquants, dont une femme.

Opérée dans le quartier El-Yasmine (Est de la ville d'Oran), la saisie de cette quantité de drogue a été effectuée au niveau d'un domicile, appartenant à l'un des mis en cause. L'opération a permis également à la saisie d'un véhicule utilisé dans l'activité criminelle de ce réseau en question.

Par ailleurs, les services de la gendarmerie nationale de Mascara ont saisi une quantité de 170 comprimés psychotropes dénommée Saroukh (fusée), destinés à la commercialisation, en plus d'une quantité de psychotropes liquides.

A Relizane, les éléments de la gendarmerie nationale ont saisi, quant à eux, une quantité de près de 2 kilos de poudre à canon (Baroud), détenu illégalement par un individu. Une enquête a été ouverte au sujet de cette affaire.

ACCIDENTS DE LA ROUTE:
1695 décès dans plus de 12.000 accidents de la route durant le premier semestre 2017

Le Centre national de prévention et de sécurité routière (CNPSR) a enregistré 12 358 accidents de la circulation faisant 1695 décès et 17715 blessés durant le premier semestre de l'année en cours au niveau national, a indiqué dimanche un bilan de ce centre.

Le nombre d'accidents de la circulation a baissé de 13,20 % par rapport à la même période de l'année précédente, ainsi que celui des décès et des blessés qui a reculé de 11,67 % et 16,79 %, respectivement, a précisé la même source. Pour rappel, le CNPSR a enregistré dans bilan de pour l'année 2016 le décès de 3992 personnes dans 28856 accidents de la route. Le bilan le pus lourd a été enregistré dans la wilaya de Djelfa avec 149 morts, tandis que le plus grand nombre d'accidents a été enregistré dans la wilaya d'Alger avec 1750.

Dans le cadre de la lutte contre le fléau des accidents de la circulation, le CNPSR a initié plusieurs opérations et campagnes de sensibilisation relatives à la prévention et à la sécurité routières, en mobilisant différents moyens, notamment les supports médiatiques destinés à faciliter la transmission du message en vue de changer les comportements des automobilistes.

ORAN :
Mise en échec d'une tentative d'émigration clandestine de 24 personnes au large de Cap Carbon

Vingt quatre (24) candidats à l'émigration clandestine on été interceptés, tôt dans la matinée du dimanche, au large de Cap Carbon (Arzew), par les unités des gardes-côtes d'Oran, a-t-on appris de ce corps de sécurité.

Ces candidats à l'émigration clandestine, dont deux femmes, 3 mineurs et un bébé de 4 mois, se trouvaient à bord d'une embarcation en polyester et un Zodiac pneumatique. Ils ont été interceptés, à deux heures du matin, à 14 miles de Cap Carbon, par une patrouille des gardes-côtes d'Oran, a t-ajouté de même source. Ces harraga qui tentaient de rejoindre les côtes espagnoles avaient pris la mer à minuit, dimanche, à partir de la plage de Kristel (Gdyel), à l'Est d'Oran, a encore ajouté la même source.

Ces candidats à l'émigration clandestine, tous de nationalité algérienne, ont été remis ce dimanche, aux services concernés pour enquête avant leur présentation au tribunal territorialement compétent.

DIMANCHE À 2H23
Secousse tellurique d'une magnitude de 2,7 à Boumerdès

Une secousse tellurique d'une magnitude de 2,7 sur l'échelle de Richter a eu lieu dimanche à 2h23 dans la wilaya de Boumerdès, a indiqué le Centre de recherche en Astronomie, Astrophysique et Géophysique (Craag) dans un communiqué. L'épicentre de la secousse a été localisé à 7 km au nord de Djinet en mer, a précisé le Craag.

SÉTIF:
3 personnes d'une même famille succombent dans un accident de la circulation à Tella

Trois (3) personnes d'une même famille ont trouvé la mort et une quatrième a été blessée dans un accident de la circulation survenu vendredi soir dans la commune de Tella (Sud de Sétif), a-t-on appris samedi du chargé de communication auprès de la direction de la Protection civile.

Ce drame s'est produit sur le chemin de wilaya (CW) n 64, au point kilométrique 96+300, suite au dérapage d' un véhicule touristique, a précisé le capitaine, Ahmed Laamamrala soulignant que la conductrice, une mère de famille, âgée de 25 ans, a péri sur place. Il a également indiqué que les deux (2) autres blessés, un bébé de deux (2) mois et son frère, âgé de quatre (4) ans, ont rendu l'âme à leur arrivée à la polyclinique de Hammam Sokhna.

La même source a ajouté que la quatrième victime, âgée de 49 ans, souffrant de diverses blessures et a été transférée à l'hôpital ''Sroub El Khouthir'' de la ville d'El Eulma.

De leur côté, les services de la Sûreté, territorialement compétents, ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de cet accident, a-t-on conclu.

APS

YÉMEN:
Le CICR s'attend à 600.000 cas de choléra en 2017

L'épidémie de choléra au Yémen, qui a déjà fait plus de 1.800 morts, pourrait atteindre le seuil de 600.000 cas en 2017, a averti dimanche le Comité international de la Croix-Rouge (CICR).

Un Yéménite sur 45 pourrait en être infecté d'ici décembre, a indiqué l'organisation dans un communiqué, soulignant que ce serait «la conséquence directe du conflit qui a dévasté les infrastructures civiles et mis à genou le système de santé.»

Le communiqué a été publié à l'occasion d'une visite que le président du CICR, Peter Maurer, entame à Aden (sud) et qui doit le conduire aussi à Taëz (sud-ouest), puis dans la capitale Sanaa.

Le choléra est réapparu en avril après une première épidémie l'an dernier et le conflit complique les livraisons de médicaments et l'arrivée de l'aide humanitaire internationale. Depuis l'intervention en mars 2015 de la coalition arabe, les combats ont fait plus de 8.000 morts, majoritairement des civils, et plus de 44.500 blessés.

La situation s'est encore dégradée avec l'apparition de l'épidémie de choléra dans le pays où, depuis fin avril, 370.000 cas suspects ont été enregistrés et 1.828 personnes en sont décédées.

GUINÉE:
Au moins trois morts dans l'effondrement d'une carrière

Au moins trois personnes ont été tuées et nombres d'autres portées disparues dans l'effondrement d'une ancienne carrière, dans la zone aurifère Bouré Boukaryah à Siguri, dans le nord-est de la Guinée, a indiqué samedi de source locale.

Selon M. Fofana, un ressortissant de la préfecture de Siguiri, située à près de 1.000 km au nord-est de Conakry, trois corps ont été déterrés sous les décombres où étaient ensevelis nombre de travailleurs lorsqu'ils travaillaient la nuit pour l'exploitation clandestine de l'or.

Selon lui, les recherches continuent encore sur le site, avec le déploiement de machines qui seraient actuellement en opération de fouille dans le sol, dans le but de retrouver d'éventuelles victimes recouvertes par la terre. Le drame a été provoqué par l'exploitation anarchique et clandestine de l'or par des personnes sur les anciennes carrières de la Société Anglogold Ashanti de Guinée (SAG, une société aurifère de Siguiri).

Les anciennes carrières constituent des trous béants laissés par l'entreprise SAG après l'exploitation de l'or.

Ces anciennes carrières sont surveillé par des gardes qui empêchent les exploitants de l'or d'y creuser de nouveaux trous dans l'objectif de trouver des grammes d'or. Toutefois, les exploitants réussissent souvent à tromper la vigilance des gardes et à procéder dans la nuit à l'extraction des terres contenant de l'or.

Dans la région de Siguiri, les éboulements de terres causant des morts sont récurrents dans les zones où l'exploitation artisanale de l'or est courante.

En décembre 2015, un éboulement de terre avait fait 13 morts et une dizaine de blessés graves dans la région de Siguiri.

CHINE:
2 policiers disparus dans la lutte contre les inondations

Deux policiers ont disparu après avoir été envoyés vendredi dans une région frappée par les inondations pour évacuer des villageois dans la province chinoise du Jilin (nord-est), ont rapporté samedi des médias.

Les deux policiers, Cao Zhiyu et Wang Yansong, sont tombés dans l'eau depuis leur véhicule en marche vendredi vers 14h40, alors qu'ils traversaient un pont dans le district d'Antu de la préfecture autonome coréenne de Yanbian.

Ils rentraient d'une mission d'évacuation de villageois après que des pluies torrentielles survenues depuis jeudi soir avaient provoqué la crue de deux rivières et menacé la sécurité des villages voisins, a indiqué Ding Weicai, chef adjoint du bureau de la police locale. Samedi midi, leur véhicule avait été récupéré, mais MM. Cao et Wang restaient introuvables, a précisé M. Ding.

SUISSE
Décès de deux alpinistes japonais dans les Alpes suisses

Deux alpinistes japonais ont trouvé la mort vendredi lors d'une chute dans la région du Mönch, un sommet des Alpes suisses (sud), a rapporté samedi la police cantonale. L'identité des victimes, un homme de 73 ans et une femme de 55 ans, n'a pas été révélée.

Selon les informations en possession de la police, le couple était monté vendredi matin en direction du Mönch, un sommet qui culmine à 4.107 mètres, à cheval sur les cantons de Berne et du Valais.

Des recherches à pied et par hélicoptère avaient été déclenchées dès vendredi soir, malgré les mauvaises conditions météorologiques. Les corps ont été découverts samedi matin sur la face sud, dans la région du sommet.

Les enquêteurs ignorent encore les raisons de leur chute.

TANZANIE:
2 morts et 38 blessés dans une collision entre un bus et un train à Dar Es-Salam

Deux personnes ont été tuées et 38 autres blessées samedi après qu'un bus de banlieue s'est heurté contre une locomotive d'un train dans la capitale commerciale tanzanienne, Dar Es-Salam.

Les victimes sont le conducteur du bus et une passagère du train, a précisé le commandant de la police régionale de Temeke, Gilles Muroto, ajoutant que quatre des blessés se trouvaient dans un état critique Selon lui, le bilan des morts pourrait s'alourdir. Il a noté que l'accident s'est produit à 9h30 à Buza-Gerezani à la périphérie de la capitale commerciale, alors que le bus de banlieue est entré en collision avec la locomotive d'un train circulant dans la ville. Magoiga Mwita, un chirurgien de l'hôpital de district de Temeke où les personnes blessées sont prises en charge, a fait savoir que deux d'entre elles se trouvaient dans un état grave et ont été transportées à l'hôpital national Muhimbili pour un traitement spécialisé.

Selon lui, parmi les 38 passagers blessés, figurent 13 hommes et 25 femmes.

Des témoins ont indiqué que la conduite imprudente au volant aurait causé l'accident. «Le conducteur du bus de banlieue a vu un train venir, mais il a pensé qu'il pouvait franchir les voies ferrées avant l'arrivée du train», a déclaré Fakiri Kassim, un résident de Temeke.

ESPAGNE:
53 migrants secourus en Méditerranée

Les services de sauvetage maritime espagnol ont secourus, samedi dans la mer d'Alboran (sud de l'Espagne), 53 migrants subsahariens, dont quatre femmes, qui se trouvaient à bord d'une embarcation de fortune en direction des côtes espagnoles.

Les passagers de l'embarcation, localisée à près de deux miles nautiques de l'île d'Alboran, ont été secourus par le bateau SAR Mastelero et transférés au port de Motril, dans la province de Grenade, ont précisé les services de secours. Ce groupe de migrants a été accueilli au port de Motril par les forces de l'ordre, le personnel portuaire et les volontaires de la Croix Rouge.

SOUDAN-ARABIE
47.000 Soudanais vivant en Arabie saoudite retourneront dans leur pays aujourd'hui

Environ 47.000 Soudanais vivant en Arabie saoudite rentreront dans leur pays d'ici lundi, a indiqué l'Organe des expatriés soudanais.

«D'ici lundi, quelque 33.000 Soudanais rentreront de Riyadh et 14.000 de Jeddah, dont 60% de travailleurs et d'artisans», a indiqué lors d'une conférence de presse Karar Al-Tuhami, secrétaire général de l'Organe des expatriés soudanais.

M. Tuhami a ajouté que les rapatriés garderaient le droit de retourner en Arabie saoudite une fois leur situation régularisée.

«Nous veillons à éviter que le retour de ce grand nombre de personnes ait un impact économique. Les organes et institutions publiques collaborent harmonieusement pour réintégrer les rapatriés dans la société», a-t-il indiqué.

Il a en outre fait savoir que l'ambassade du Soudan en Arabie saoudite avait achevé toutes les procédures de rapatriement et qu'outre Khartoum, certains Soudanais seraient renvoyés vers d'autres Etats du Soudan.

En mars dernier, les autorités saoudiennes ont lancé une campagne de lutte contre l'immigration irrégulière donnant trois mois aux immigrés en situation irrégulière pour régulariser leur statut ou quitter le pays.

Les immigrés en situation irrégulière qui n'ont pas quitté le pays dans le délai imparti seront expulsés ou sanctionnés.

APS

CHINE:
Un dauphin secouru relâché en mer

Un dauphin à dents dures s'appelant «Jiangjiang» et appartenant à une espèce rare en Chine a été relâché cette semaine en mer, deux mois après s'être échoué sur une plage et avoir été secouru dans la province méridionale du Guangdong. Le dauphin mâle de 2,2 mètres de long a été retrouvé le 3 mai, échoué sur la côte de la baie de Heisha, dans la ville de Jiangmen. Il souffrait de problèmes respiratoires, a indiqué Yang Naicai, vétérinaire ayant participé aux opérations de secours.

L'animal a été installé dans une piscine destinée au sauvetage des dauphins, dans la Réserve naturelle nationale des dauphins blancs chinois, située à l'embouchure de la rivière des Perles. «Nous avons maintenu une surveillance étroite, espérant un miracle», déclaré Chen Hailiang, employé de la réserve. Le dauphin, qui pèse quelque 100 kg, a été relâché jeudi, alors que ses conditions physiques étaient de nouveau normales. En 2014, un dauphin à dents dures s'est échoué au Guangdong et a trouvé la mort malgré les efforts pour le secourir.

INDONÉSIE
Le président indonésien ordonne à la police de tirer sur les trafiquants de drogue

Le président indonésien Joko Widodo a donné l'ordre à la police de tirer désormais systématiquement sur les trafiquants de drogue présumés, y compris étrangers, s'ils résistent à une arrestation.

«Soyez fermes. Surtout avec les trafiquants étrangers qui entrent dans le pays. S'ils résistent même un tout petit peu, tirez», a lancé le président à l'intention des policiers, lors d'un discours devant un parti politique.

Selon les chiffres officiels, l'archipel compte maintenant six millions d'usagers de drogues, pour une population de 255 millions, une situation qualifiée par le président «d'état d'urgence de la drogue».

Cette déclaration a immédiatement été critiquée par les défenseurs des droits de l'homme, qui s'étaient déjà mobilisés contre la guerre sans merci menée par le président philippin contre les trafiquants de drogue dans son pays. «Une déclaration comme celle-ci venant du président (indonésien) semble être un feu vert à tirer sans se préoccuper des procédures», a souligné Andreas Harsono, spécialiste de l'Indonésie pour Human Rights Watch, cité par l'AFP. L'Indonésie a une législation très dure pour le trafic de drogue, imposant la peine de mort à tout passeur trouvé en possession de cinq grammes ou plus. Au cours des deux dernières années, 18 trafiquants de drogue ont été exécutés, dont deux Australiens.

La semaine dernière, la police indonésienne a abattu un Taïwanais qui tentait de s'échapper après avoir été trouvé en possession d'une tonne de méthamphétamine en cristaux.

ÉTATS-UNIS:
8 morts et 28 blessés trouvés au Texas dans une remorque de camion

Huit morts et 28 blessés ont été trouvés dimanche dans une remorque de camion garée sur un parking de San Antonio, ville proche de la frontière mexicaine au Texas, ont annoncé les autorités.

Les blessés, dont 20 grièvement, ont été hospitalisés, ont précisé le chef de la police locale, William McManus, et les pompiers. «Cela semble bien être un trafic d'être humains», a déclaré le chef de la police, parlant de la scène d'horreur trouvée dans le camion, mais précisant aussi que les vidéos de sécurité du parking montraient que des véhicules étaient auparavant venus chercher certaines personnes cachées dans la remorque et qui étaient vivantes. Il était impossible de dire dans un premier temps combien de personnes avaient été transportées dans la remorque.

San Antonio est à quelques heures de route de la frontière avec le Mexique.

CHINE
Baisse des accidents du travail au premier semestre

La Chine a connu une amélioration en matière de sécurité du travail au premier semestre 2017, avec une baisse du nombre d'accidents et de décès.

Selon Fu Jianhua, chef adjoint de l'Administration d'Etat de la sécurité du travail, le nombre d'accidents liés à la sécurité du travail a diminué de 25,4% en glissement annuel au cours des six premiers mois de l'année, tandis que le nombre de décès dus à ces accidents a baissé de 17,4%.

Aucun «accident extrêmement grave» ne s'est produit sur cette période. Le terme fait référence en Chine aux accidents tuant plus de 30 personnes, faisant plus de 100 blessés graves ou causant des pertes économiques directes supérieures à 100 millions de yuans (environ 15 millions de dollars). Malgré les appels réguliers du gouvernement à porter davantage d'attention à la sécurité du travail, des tragédies surviennent fréquemment dans le pays. Le manque de sensibilisation à la sécurité, une réglementation insuffisante et l'application laxiste des mesures de sécurité font partie des facteurs entraînant des accidents.

Le Comité de la sécurité du travail du Conseil des Affaires d'Etat a lancé à partir de juillet une inspection nationale de quatre mois sur la sécurité du travail afin de combler les lacunes et de prévenir les accidents majeurs.

L'inspection, se déroulant de juillet à octobre, couvre toutes les régions, tous les secteurs, et tous les types d'entreprises, ainsi que les lieux très fréquentés à travers le pays.

APS

FRANCE:
Deux Britanniques condamnés à la prison pour passages de migrants par voie aérienne

Un pilote britannique et son complice ont été condamnés par la justice française à 30 mois de prison ferme pour organisation de passages de migrants en Angleterre par avion privé, rapportent samedi des médias français, citant une source judiciaire.

Le tribunal correctionnel de Boulogne-sur-Mer (nord), qui a jugé les deux prévenus en comparution immédiate pour aide à la circulation d'étrangers en situation irrégulière en bande organisée, a prononcé à leur encontre une interdiction du territoire français pendant cinq ans, et confisqué l'avion privé.

Le pilote et son complice appartiendraient à un vaste réseau de passeurs anglais, indique une source proche de l'enquête, faisant savoir qu'ils ont reconnu, lors de leur interrogatoire, cinq voyages depuis fin avril qu'ils facturaient "10.000 livres sterling par passager". Le tribunal a considéré qu'il est inadmissible que ces individus, attirés par l'appât du gain, exigent des tarifs si rémunérateurs sur la misère des gens.

Dans une déclaration à la presse, le parquet a indiqué que c'est la première fois qu'il est saisi d'une tentative de passage de migrants par voie aérienne.

VIETNAM
Le Vietnam va libérer 1.000 ours exploités dans des fermes pour leur bile

Le Vietnam a promis mercredi de libérer plus de 1.000 ours encore exploités dans des fermes pour leur bile, qui sert en médecine traditionnelle, afin de mettre définitivement un terme à ce commerce illégal.

L'animal, dont la chasse, le trafic et l'élevage sont interdits dans le pays, peut légalement être utilisé comme animal de compagnie. Une faille utilisée par des fermes illicites qui produisent de la bile d'ours, utilisée dans la confection de produits de médecine traditionnelle, très demandés dans la région.

Ces dernières années, des centaines sont morts en raison des mauvais traitements - les animaux sont régulièrement drogués et immobilisés dans d'étroites cages, l'abdomen perforé par un cathéter ou une fistule reliés à leur vésicule biliaire. L'administration vietnamienne des forêts (VNFOREST) et l'ONG Animals Asia ont signé mercredi un accord pour sauver tous les ours restants dans les fermes et s'engager à mettre fin au commerce de la bile dans les cinq ans qui viennent. «C'est une journée vraiment historique», a déclaré Jill Robinson, président de Animals Asia, lors de la signature à Hanoï. «Cela va permettre de définitivement mettre un terme aux fermes de bile au Vietnam», a-t-il ajouté. Pour l'organisation, ce programme va coûter jusqu'à 20 millions de dollars (17,3 millions d'euros) pour sauver et construire suffisamment de centres pour les ours. «Il est difficile de trouver des fonds pour prévenir et arrêter la chasse et sauver les animaux sauvages», a expliqué Cao Chi Cong, directeur adjoint de VNFOREST. Les fermes d'ours sont officiellement interdites au Vietnam depuis 1992 mais cette interdiction n'est pas du tout respectée.

La bile contient un acide qui peut aider à traiter les maladies du foie et de la vésicule biliaire, mais des alternatives efficaces à base de plantes sont disponibles. Il y a environ 1.200 ours en captivité au Vietnam et plus de 400 fermes d'ours dans le pays. Ils étaient plus de 4.000 en captivité en 2005.

Les compléments alimentaires qui boostent votre bien-être

Un bon complément alimentaire est un produit qui contient ce dont on manque. Du zinc si on fait des infections, du fer et du magnésium si l'on est une jeune femme fatiguée… Zoom sur des besoins plus spécifiques.

Des probiotiques pour le confort intestinal

En apportant des bactéries amies dans l'intestin, les probiotiques modifient son environnement. Il s'en suit une amélioration du confort intestinal (moins de ballonnements, de gaz…) et une stimulation des défenses naturelles de l'organisme. C'est pourquoi les phytothérapeutes en conseillent une cure avant les périodes hivernales ou lors d'un traitement antibiotique. Ils sont aussi testés dans les maladies inflammatoires de l'intestin et les diarrhées.

Lesquels choisir ? Les effets bénéfiques dépendent des souches, disent les laboratoires, qui ont réalisé des études sur celles qu'ils ont développées. La plupart sont toutefois composés de lactobacilles et de bifidobactéries.

Une étude a montré l'intérêt de Lactobacillus plantarum dans l'intestin irritable, de Lactobacillus rhamnosus et Lactobacilus reuteri dans les infections vaginales récidivantes (vaginose, mycoses…). Mais, pour l'Afssa, ces résultats sont à confirmer. Si vous souhaitez améliorer votre confort intestinal, vous pouvez en essayer plusieurs et prendre celui qui vous convient le mieux pendant plusieurs mois (on constate parfois un léger effet laxatif). S'il s'agit d'une indication médicale, il faut se faire conseiller par son médecin.

Des protecteurs solaires sans bêta-carotène

Proposé dans les compléments pour préparer la peau au soleil, notamment quand on souffre d'allergie solaire, le bêta-carotène est sur la sellette. Des études ont montré une augmentation des risques de cancers chez les fumeurs. Mais les quantités étaient élevées, supérieures aux apports recommandés, et les prises prolongées (plus de six mois), nuance le Dr Hanonik. En France, la quantité maximale de bêta-carotène dans un complément est de 4,8 mg/jour, soit l'apport journalier recommandé (AJR). Conclusion : lisez bien les étiquettes, pas de prise continue et, si vous êtes fumeur, abstenez-vous.

Vitamines B et acides aminés soufrés

Les études ayant montré une action sur la chute des cheveux concernent les produits qui contiennent des acides aminés soufrés (cystine, cystéine) et de la vitamine B6 », explique la dermatologue Estelle Roux. Une preuve indirecte : ils dopent aussi les ongles et augmentent le rythme de pousse des poils. Les femmes très brunes peuvent avoir besoin de s'épiler plus souvent. Les compléments riches en vitamine C et en antioxydants (sélénium…) ralentiraient aussi les chutes mais leur effet est moins démontré.

Mais il faut commencer par regarder si l'on ne manque pas de fer, en dosant la ferritine. Les femmes qui perdent leurs cheveux sont souvent autour de 10 ou 15 microgrammes/ml. On conseille de prendre du fer plusieurs mois pour atteindre un taux de 70 microgrammes/ml.

Vrai/faux sur les compléments alimentaires

Cheveux, peau, tonus ou encore sexualité : les compléments alimentaires font un carton et nous aident à lutter contre les petits maux du quotidien. Mais savez-vous vraiment les utiliser à bon escient ?

La levure de bière sert à retrouver du tonus

Faux

La levure de bière est particulièrement recommandée pour la beauté des cheveux, des ongles ou encore de la peau. Très riche en vitamines du groupe B, elle se prend habituellement sous forme de comprimés. Mais vous pouvez également la trouver en paillettes.

Les queues de cerises drainent l'organisme

Vrai

Les queues de cerises favorisent le fonctionnement des reins et augmentent l'élimination de l'eau. Elles sont donc indiquées pour détoxifier le corps et lutter contre la rétention d'eau. Administrées sous forme de gélules ou de tisanes, elles peuvent aussi aider à lutter contre les infections urinaires.

L'acérola donne de l'énergie

Vrai

Tout comme la caféine ou encore le guarana, l'acérola est championne du tonus ! Petite cerise que l'on trouve en Asie, elle est très riche en vitamine C : des dizaines de fois plus qu'une orange ! Parfait pour donner de l'énergie mais aussi lutter contre les infections de l'hiver (rhume).

Tout le monde peut prendre des compléments alimentaires

Faux

Même si la plupart des compléments alimentaires peuvent être pris sans danger, il convient tout de même de respecter certaines règles. Les femmes enceintes et les enfants sont ainsi tenus d'éviter toute prise de compléments sans l'avis d'un médecin. De même, il faut bannir une prise multiple afin d'éviter tout surdosage en vitamines ou minéraux.

On peut prendre des compléments alimentaires toute l'année

Faux

Les compléments alimentaires s'adressent à un déficit transitoire et ne doivent en aucun cas remplacer une alimentation équilibrée, seule façon d'être en bonne santé et en forme. Ils sont donc à réserver à certaines périodes de la vie (surmenage, grossesse, ménopause, examens, régime…).

Le fucus est un excellent coupe-faim

Vrai

Rien de tel que le fucus pour supprimer naturellement et sans danger les petits creux de la journée.

Algue très riche en fibres, le fucus gonfle dans l'estomac et permet donc de réguler l'appétit. Il se présente habituellement sous forme de gélules, à prendre avec un grand verre d'eau.

Rien de tel qu'une cure de vitamines aux changements de saison

Vrai

A chaque changement de saison, le corps est plus sensible et plus fragile qu'à l'accoutumée. Pour éviter fatigue, chutes de cheveux et déprime saisonnière, la prise d'un complément alimentaire peut être une solution.

Choisissez pour cela un cocktail de vitamines et demandez conseil à votre pharmacien. Il saura vous guider.

Les CA peuvent être dangereux

Vrai

Selon l'Afssa (Agence Française de Sécurité Sanitaire des Aliments), la prise de compléments alimentaires peut comporter des risques et avoir des effets indésirables.

Une consommation de fer peut pas exemple abîmer le foie. Pour éviter ces effets secondaires, il est donc important de ne jamais en consommer plusieurs en même temps sans l'avis d'un professionnel.

Vitamines : la supplémentation remise en question

Une supplémentation à base de vitamines serait inutile selon des médecins américains. Elle pourrait même s'avérer contre-productive en générant des inquiétudes sur des troubles qui ne peuvent être soignés.

Vous vous sentez fatiguée en ce moment ? Inutile de faire une cure en vitamine C, si on suit les conclusions d'un groupe d'experts américains. Les scientifiques issus de la John Hopkins University School of Medicine et de l'University of Warwick aux Etats-Unis sont catégoriques : on a tendance à prendre des cures de vitamines alors que nous n'en avons pas besoin. «Un apport supplémentaire en vitamines des adultes qui ont une alimentation équilibrée, ne présente aucun bénéfice pour la santé».

Les chercheurs vont plus loin que de conclure à l'inutilité des supplémentations en vitamines. Ils pensent qu'elles devraient être tout bonnement évitées. Selon eux, c'est un geste de prévention dérisoire car notre alimentation est suffisamment comblée en vitamines. «Nous mangeons en excès mais notre régime alimentaire est complètement adapté" pour répondre à nos besoins en vitamines et minéraux», estiment les scientifiques dans la revue médicale *Annals of Internal Medicine*.

Avec ces affirmations, ces experts américains vont à contre-courant des recommandations médicales. Par exemple, les médecins pensent généralement que la supplémentation en vitamine D peut prévenir certaines maladies et la prise de calcium peut aider à la formation des os.

Les Américains prouvent qu'il n'en est rien en se fondant sur les résultats de plusieurs travaux scientifiques réalisés sur le sujet. D'abord, une étude réalisée auprès de 450 000 personnes n'a fait état d'aucun bénéfice associé à la prise de vitamines sur la mortalité.

Une seconde étude menée auprès de 6 000 hommes n'a pas non plus permis d'établir un quelconque effet positif d'une supplémentation en vitamines sur le déclin cognitif.

Enfin, la troisième étude retenue par les experts a suivi 1 700 hommes et femmes souffrant de problèmes cardiaques. Là aussi, elle n'a permis de dégager aucun bénéfice lié à la prise de vitamines.

PEAU SÈCHE OU RIDÉE
Les compléments alimentaires qu'il vous faut

Quand nos crèmes ne nous suffisent pas, des comprimés peuvent nous aider à améliorer l'état de notre peau «de l'intérieur» Voici ce qu'il faut savoir sur ces précieux alliés issus de l'heureux mariage de la nutrition et de la cosmétologie.

Comment choisir ses compléments alimentaires ?

Pour le Dr Martine Pellae, nutritionniste à l'hôpital Bichat (Paris), «avant de prendre des compléments, l'idéal est de consulter un médecin (son généraliste, un nutritionniste ou un dermatologue). En cas de fatigue, de stress, de perte de cheveux, de peau grasse ou sèche, il est à même de poser un diagnostic et de prescrire le bon produit à la dose efficace. Certaines prescriptions sont d'ailleurs remboursées». «On choisira de préférence un produit qui a subi des tests cliniques, lesquels doivent montrer que ses ingrédients arrivent effectivement à l'organe ciblé, indique le Pr Brigitte Dréno, dermatologue au CHU de Nantes. Cela s'appelle la biodisponibilité. Ces études "in vivo" doivent être rigoureuses et nécessitent les mêmes critères que les médicaments.»

Où acheter ses compléments alimentaires ?

«S'ils ne sont pas délivrés sur ordonnance, et qu'on les achète en libre-service, on doit préférer des produits répondant aux législations européennes et françaises, qui sont parmi les plus strictes au monde. Et surtout ne pas acheter ceux qui sont vendus sur le Net ou proposés par certaines publicités non contrôlées, poursuit Martine Pellae, nutritionniste. Dans ces cas, la plupart du temps, on n'a aucune assurance sur leur composition. Pour acheter sans risque, mieux vaut se rendre en pharmacie (ou magasins bio et diététiques) et choisir des produits de marques connues en demandant conseil au pharmacien.»

Quelles sont les mentions obligatoires sur les emballages ?

Au dos de la boîte doit se trouver la liste des ingrédients et leur dosage, l'analyse nutritionnelle, mais aussi les modes d'utilisation (doses), et les précautions d'emploi («ne convient pas aux femmes enceintes», par exemple). L'adresse de la société doit être mentionnée pour renseigner les consommateurs le cas échéant. Enfin, une date limite d'utilisation et le numéro de lot doivent apparaître clairement.

Comment être sûre de ne pas dépasser la dose ?

Il n'y a aucun risque dès lors que l'on suit la posologie inscrite sur la notice, car ces produits respectent les apports journaliers recommandés. Ces dosages sont calculés en fonction d'une prise quotidienne, en cure ou toute l'année.

Mieux vaut éviter de cumuler deux types de compléments alimentaires. Et si c'est le cas, veiller à ce qu'ils ne contiennent pas les mêmes vitamines et minéraux. «Les femmes enceintes ne doivent jamais faire d'automédication. En effet, la vitamine A en excès, par exemple, peut être responsable de malformations chez le fœtus», souligne Martine Pellae, nutritionniste. Il faut également répartir les prises dans la journée pour plus d'efficacité. Par exemple, le fer est à prendre à distance du zinc, car ce dernier diminue son assimilation, et donc son action sur l'organisme.

Peuvent-ils remplacer la crème de jour ?

«Non, au contraire. Les compléments alimentaires fonctionnent en parfaite complémentarité avec les produits topiques, qui ont une action locale. Ils ont un effet global, à la fois sur le visage et le corps, au niveau de l'hypoderme et du derme. C'est un plus pour traiter les peaux sèches ou donner un coup de pouce aux peaux matures», souligne Brigitte Dréno. Enfin, commencer une cure ne dispense pas de conserver une alimentation la plus variée et équilibrée possible.

Pourquoi se mettre aux compléments alimentaires ?

Votre peau est sèche, dévitalisée, plus fine et légèrement atone (sans vitalité). Elle manque de fermeté et vous semble plus terne qu'avant ? Utiliser un soin nourrissant matin et soir, c'est bien... Mais pour avoir une action plus complète, pourquoi ne pas entamer une cure de compléments alimentaires spécial peau ? Ils peuvent en effet, en complément d'une crème, améliorer son état. «Ces produits aident l'épiderme à préserver son équilibre physiologique, afin de maintenir ses fonctions et de prévenir les altérations», explique le Pr Brigitte Dreno, dermatologue. Constamment soumise à des agressions (ménopause, vieillissement, pollution, rayons UV...), elle est moins bien approvisionnée en nutriments, ce qui provoque un déséquilibre physiologique et fonctionnel.

«Théoriquement, l'alimentation doit permettre de couvrir tous les besoins, sauf cas particuliers (maladies...), explique le Dr Martine Pellae, nutritionniste. Mais suivre les recommandations peut être compliqué. Par exemple, les aliments industrialisés sont souvent plus pauvres en nutriments. On sait aussi que la fatigue, le tabac, l'alcool et toutes les situations de stress en général sont "gourmands" en vitamines et minéraux. Si les apports alimentaires ne sont pas adaptés, il y a risque de carence.»

Quels compléments alimentaires choisir ?

- Les bons compléments alimentaires anti-âges

À l'approche de la ménopause et après, la peau a tendance à s'essouffler, elle manque d'éclat, de souplesse, avec un teint moins homogène et des rides plus nombreuses. Les compléments adaptés contiennent de l'huile de bourrache (oméga-6), du zinc, du manganèse, du sélénium, des vitamines C et E, ainsi que des anti-oxydants (polyphénols, lycopène, resveratrol...).

Combien de temps ?

En cure de un à trois mois, voire toute l'année, car les effets sont réversibles avec l'arrêt du traitement.

Les résultats

On constate un effet positif sur le niveau d'hydratation cutanée : la peau retrouve progressivement sa souplesse. Les rides sont atténuées et la surface de l'épiderme est lissée.

- Les bons compléments alimentaires anti-peau sèche

Si votre peau est sèche, voire très sèche, il faut la nourrir de l'intérieur. Les compléments adaptés contiennent principalement des acides gras essentiels, oméga-3 et oméga-6. Mais aussi du cuivre, du zinc, du fer et des vitamines A, C et E.

Combien de temps ?

Une cure de six mois est conseillée. En cas de peau sèche ou de déshydratation liée à la ménopause, la prise peut se faire au long cours toute l'année. Il est important d'y associer des soins locaux d'hygiène : utiliser des syndets (savons sans savon) pour la toilette et une bonne crème hydratante en soin de jour.

Les résultats

La peau est mieux hydratée, particulièrement le matin. En revanche, pas d'action sur la desquamation excessive des peaux rugueuses. Les nutriments nourrissent globalement, ce qui fait que la perception sur l'épiderme peut être minime, même si elle est notable.

SOMALIE :

L'AMISOM entend garantir l'acheminement de l'aide humanitaire

De hauts commandants de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) se sont dit déterminés à continuer de garantir l'ouverture des principales routes par lesquelles transite l'aide humanitaire dans le pays.

Jugeant ces axes cruciaux, le général Osman Nour Soubagleh, commandant de cette force panafricaine, a estimé samedi soir que le fait de les garder dégagés "est très important puisque la vie des Somaliens et des effectifs de l'AMISOM est en jeu".

A l'occasion de trois jours de discussions à Mogadiscio, les participants ont également passé en revue les opérations en cours et discuté d'une réorganisation à venir dans l'attente d'une réduction des effectifs. La réunion, en présence de commandants de plusieurs contingents, a également été consacrée aux recommandations faites lors d'un récent audit de l'AMISOM mené par l'UA et l'ONU, aux menaces permanentes que les rebelles font peser avec leurs bombes artisanales ou encore aux aspects cruciaux de la logistique au service des troupes.

Dans un communiqué diffusé à l'issue de cette réunion, l'AMISOM indique que le travail qu'elle mène pour dégager et sécuriser les principaux axes de ravitaillement contribuera à la libre circulation de l'aide humanitaire et des personnes à travers le sud et le centre de la Somalie. Elle s'engage par ailleurs à neutraliser les engins explosifs placés en bord de route. Ouvrir les principaux axes de ravitaillement "garantira un commerce actif entre diverses communes", a souligné le général Soubagleh qui a dit y voir là une "obligation" pour la force qu'il dirige.

Le commandant de l'AMISOM a également mis l'accent sur l'importance qu'il y avait à continuer de renforcer les capacités des Forces de sécurité nationales somaliennes en attendant le départ de la force panafricaine.

D'après des agences humanitaires, le mauvais état des principaux axes de ravitaillement dans le centre-sud de la Somalie permet aux terroristes Shebab de tendre des embuscades et de faire sauter des bombes au passage de convois de l'AMISOM et des forces de sécurité nationales somaliennes.

SAHARA OCCIDENTAL-MAROC

Condamnation des prisonniers de Gdeim Izik : Sidati appelle l'UE à «une intervention urgente et ferme» pour mettre fin à «l'escalade de la répression»

Le ministre sahraoui, représentant du Front Polisario pour l'Europe, Mohamed Sidati a appelé dimanche l'Union européenne (UE) à «une intervention urgente et ferme» auprès du Maroc pour mettre fin à «l'escalade de la répression» à l'encontre des Sahraouis et le contraindre à cesser sa politique d'«occupation» et d'»oppression».

«Nous demandons à l'Union européenne une intervention urgente, et ferme auprès du royaume du Maroc pour qu'il mette un terme à l'escalade de la répression et qu'il cesse cette politique d'occupation et d'oppression», a écrit le responsable sahraoui dans une lettre adressée à la chef de la diplomatie européenne, Federica Mogherini.

Alertant l'UE sur sa responsabilité dans la politique d'occupation et de colonisation du Sahara occidental «menée sans répit par le royaume du Maroc», Mohamed Sidati a affirmé que cette politique «expose dangereusement l'opération de paix engagée par l'ONU au Sahara occidental».

Le représentant du Front Polisario pour l'Europe a exhorté, dans ce contexte, l'UE à «condamner les sentences injustifiées» prononcées mercredi dernier à l'encontre des prisonniers du groupe de Gdeim Izik et à «exiger la libération de tous les prisonniers politiques sahraouis».

En février 2013, 25 militants et défenseurs de droits de l'Homme sahraouis ont été condamnés par un tribunal militaire marocain à de lourdes peines en raison de leur participation, en 2010, au camp de protestation sahraoui de Gdeim Izik. Les condamnations ont été prononcées sur la base d'aveux obtenus sous la torture, à l'issue d'un procès inique marqué notamment par le refus d'entendre des témoins cités par la défense, ont dénoncé des ONG de défense des droits de l'Homme telles qu'Amnesty international, HRW et l'ACAT.

Le 27 juillet 2016, la Cour de cassation marocaine avait annulé, sous la pression d'organisations internationales de défense de droits de l'Homme et de juristes militants, la condamnation injuste prononcée par un tribunal militaire à l'encontre de ces militants sahraouis.

Au terme d'»une nouvelle mascarade judiciaire» qui a duré près de 7 mois, le verdict est tombé mercredi dernier. Les prisonniers sahraouis sont condamnés, encore une fois, à de lourdes peines par la Cour d'appel de Salé (Rabat) qui n'a fait que transposer les sentences militaires de 2013.

Pour le représentant du Front Polisario en Europe, ce verdict «jette une lumière crue» sur l'occupation illégale du Sahara occidental, et sur ses corollaires, l'oppression et la répression violente des Sahraouis qui y habitent.

La justice marocaine, a-t-il poursuivi, s'est bien gardée de juger les 24 Sahraouis à El-Aâyoun, près de leur domicile et près du lieu de «commission des faits», comme le droit international humanitaire (notamment les Conventions de Genève) l'y obligerait si elle le respectait.

La volonté des autorités judiciaires et politiques marocaines de condamner ce groupe parce qu'ils sont des Sahraouis défendant le droit à l'autodétermination de leur peuple «ne fait aucun doute», a-t-il soutenu, soulignant que les prisonniers, eux-mêmes, ont décidé dès l'audience du 16 mai de «boycotter collectivement un tel simulacre de procès».

Face à ce verdict qu'il qualifie d'«affront» pour le peuple sahraoui qui a choisi de lutter pacifiquement pour l'application de ses droits internationalement reconnus dont le droit essentiel à disposer de lui-même, M. Sidati a estimé que «l'UE doit réagir». Réaffirmant l'attachement des Sahraouis au processus de paix qui «ne peut aboutir sans la ferme volonté de faire appliquer le droit», M. Sidati a affirmé que l'UE «peut indubitablement agir pour cette application du droit, et participer ainsi à la solution juste, pacifique et définitive du conflit de décolonisation du Sahara occidental».

Malgré «la position systématiquement favorable à l'expansionnisme marocain de certains de ses Etats membres», l'UE «a suffisamment les moyens d'influer sur le Maroc en se prévalant des accords d'association et de partenariat qui les lient», a-t-il préconisé.

En n'appliquant pas la décision de la Cour de justice de l'UE qui a conclu que le Sahara occidental est distinct du Maroc, et que l'exploitation et la commercialisation de ses produits naturels ne peut se faire sans le consentement du peuple sahraoui, «l'UE ne fait et ne ferait qu'empirer le conflit», a-t-il soutenu.

Selon le représentant du Front Polisario pour l'Europe, «le Maroc est désormais dans l'escalade» et «multiplie les provocations», citant pour preuve le renvoi de la composante civile de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso) ou encore la violation du cessez le feu lorsqu'il a tenté de construire une route à Al-Guerguerate, dans le sud du territoire sud du Sahara occidental.

TUNISIE:

Le président de l'Instance supérieure indépendante pour les élections quittera son poste aujourd'hui

Le président démissionnaire de l'Instance supérieure tunisienne indépendante pour les élections (ISIE), Chafik Sarsar, devra quitter officiellement son poste lundi prochain.

Chafik Sarsar avait annoncé, le 9 mai dernier, lors d'une conférence de presse sa démission de la présidence de l'Instance supérieure indépendante pour les élections (ISIE) ainsi que celle de Mourad Ben Mouelli, (vice-président) et de Lamia Zargouni (membre).

Dans une déclaration à l'agence de presse tunisienne TAP, Nabil Baffoun, membre de l'Instance, a expliqué que selon la loi n 23-2012 portant création de l'instance, l'Assemblée des Représentants du Peuple doit tenir bientôt une séance plénière pour combler les vacances. Un appel à candidature sera ouvert pour le poste d'un président de l'instance parmi ses membres.

M. Baffoun a rappelé que les membres démissionnaires ont assuré leurs tâches et ont assisté aux réunions de l'instance conformément à une décision issue de son conseil, le 17 mai 2017.

L'article 16 de la loi organique n 2012-23 du 20 décembre 2012 relative à l'ISIE stipule qu'en cas de vacance imprévue au sein du Conseil de l'Instance supérieure indépendante pour les élections pour cause de décès, démission, révocation, incapacité ou abandon de poste, le Conseil de l'Instance constate le cas de vacance et en prend acte sur un procès-verbal spécial qu'il transmet avec les autres pièces du dossier à l'Assemblée législative qui procède, à la demande du président de l'Instance ou de la moitié des membres de son Conseil, au remplacement du poste vacant conformément aux procédures prévues à l'article 6. L'article 6 de la même loi stipule qu'une commission spéciale est créée au sein de l'Assemblée législative et chargée de l'examen et de la sélection des dossiers de candidature des membres du Conseil de l'Instance.

BURUNDI:

La ligue des jeunes du pouvoir défile dans Bujumbura

La ligue des jeunes du parti au pouvoir au Burundi, que l'ONU qualifie de milice, s'est livrée samedi à une «démonstration de force» lors de sa première grande manifestation dans la capitale Bujumbura, ont rapporté des médias.

Des milliers de jeunes «Imbonerakure» («Ceux qui voient de loin» en kirundi) ont sillonné les rues de Bujumbura en marchant ou en courant au rythme de chansons à la gloire du président Pierre Nkurunziza que déversaient des hauts-parleurs montés sur des camionnettes.

Des habitants de Bujumbura, cités par l'AFP, ont évalué leur nombre entre 5.000 et 10.000.

Ces rassemblements sont fréquents en province, mais il s'agit de la première manifestation de cette ampleur à Bujumbura, une capitale considérée comme acquise à l'opposition.

La ligue de jeunesse s'est félicitée sur son compte Twitter de cette initiative des «Imbonerakure de la mairie de Bujumbura, qui avaient (depuis) longtemps soif de démontrer leur force».

Le cortège, sous bonne escorte policière, a fini sa manifestation dans le quartier populaire de Nyakabiga dans le centre-est de Bujumbura, une zone totalement acquise à l'opposition et un des haut lieux des manifestations contre le président Nkurunziza, au plus fort de la contestation de son 3e mandat en 2015. Le Burundi traverse une grave crise politique émaillée de violences depuis la candidature en avril 2015 du président Nkurunziza à un troisième mandat controversé et sa réélection en juillet de la même année.

Ces violences ont déjà fait de 500 morts à 2.000 victimes, selon les sources (ONU et ONG), des centaines de cas de disparition forcée et de torture et ont poussé à l'exil plus de 400.000 Burundais.

APS

LIGUE ARABES-PALESTINE-ISRAËL

Réunion d'urgence du Conseil des ministres arabes des Affaires étrangères mercredi pour examiner la situation à El-Qods occupée

Le Conseil de la Ligue arabe au niveau des ministres des Affaires étrangères tiendra, mercredi prochain, une réunion d'urgence consacrée à l'examen des dernières agressions israéliennes contre la ville d'El-Qods occupée et la mosquée sainte d'Al-Aqsa, a annoncé le porte-parole du Secrétariat général de l'Organisation panarabe, Mahmoud Afifi, dimanche dans un communiqué.

A la lumière des intenses contacts entrepris au cours des dernières 24 heures, et sur la base de la demande du Royaume de Jordanie, soutenue par plusieurs Etats membres, il a été décidé de tenir une réunion d'urgence du Conseil de la Ligue arabe au niveau des ministres des Affaires étrangères, souligne le communiqué.

Cette réunion sera consacrée à l'examen des dernières agressions et mesures israéliennes dans la ville occupée d'El-Qods et la mosquée sainte d'Al-Aqsa, selon la même source.

Le secrétaire général de la Ligue arabe, Ahmed Aboul Gheit, a indiqué dimanche que les autorités d'occupation israéliennes "jouent avec le feu" en perpétrant des violences persistantes sur l'esplanade des Mosquées dans la ville d'El-Qods occupée, dénonocant "l'aventurisme" du gouvernement israélien qui veut provoquer une "grave crise avec le monde arabe et musulman".

Deux Palestiniens ont été tués à El Qods-Est et un troisième a été tué en Cisjordanie occupée. Les médias indiquent que plus de 450 personnes ont été blessées dans des heurts qui ont fait suite à des journées de tensions. Ces heurts ont éclaté vendredi après la prière hebdomadaire de vendredi près de la vieille ville d'El Qods.

Israël a bloqué vendredi l'accès de l'esplanade des Mosquées à El Qods aux musulmans de moins de 50 ans, déployant quelque 3.000 policiers près du site pour faire face aux protestations contre de récentes mesures de répression.

Cette interdiction survient au lendemain de la décision du gouvernement d'occupation israélien de ne pas enlever les portiques de sécurité à l'entrée de l'esplanade.

Un responsable palestinien appelle l'ONU à stopper les escalades israéliennes dans les Lieux saints

Le chef des tribunaux islamiques palestiniens a appelé dimanche les Nations Unies à intervenir immédiatement pour faire cesser les escalades israéliennes contre les Palestiniens et les lieux saints, ont rapporté des médias.

Mahmoud al-Habbache a déclaré, dans un communiqué, que les détecteurs de métaux installés par les autorités d'occupation israéliennes aux entrées à l'esplanade des Mosquées à El Qods étaient la principale raison de la colère croissante des Palestiniens, appelant à les enlever immédiatement.

Il a exhorté la communauté internationale à faire pression sur Israël pour empêcher que la situation ne se détériore.

La situation s'est détérioré dans l'esplanade des Mosquées, le weekend de la semaine dernière, des détecteurs de métaux, obligeant les fidèles d'entrer sur l'esplanade en passant par ces appareils.

Une réunion d'urgence du Conseil de sécurité des Nations unies se tiendra

lundi sur les violences à El-Qods occupée, à la demande de la France, de la Suède et de l'Egypte, ont indiqué samedi des sources diplomatiques.

Cette réunion doit permettre de "parler urgemment de la façon dont les appels à la désescalade peuvent être soutenus", a indiqué l'ambassadeur suédois à l'ONU, Carl Skau.

SYRIE :

L'émissaire spécial chinois appelle à l'unité et à une solution politique à la crise

L'émissaire spécial chinois pour la Syrie, Xie Xiaoyan, a appelé toutes les parties concernées à trouver une solution politique pour résoudre la crise syrienne et à éviter la division du pays.

Après avoir récemment rencontré des responsables syriens et iraniens dans le cadre de ses efforts de médiation, M. Xie a déclaré que les deux pays avaient souligné que la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Syrie devaient être préservées tout en réglant cette crise vieille de plus de six ans.

"La Chine est d'accord avec eux sur ce point", a-t-il déclaré.

Au cours de sa visite en Iran du 20 au 23 juillet, l'émissaire chinois a eu des entretiens avec des responsables et des

experts iraniens où il a échangé avec eux des points de vue sur la façon de résoudre la crise syrienne.

"L'Iran est un pays important au Moyen-Orient, qui a une influence importante et unique sur la question syrienne", a-t-il indiqué.

M. Xie a déclaré que la Chine n'avait jamais varié sa position selon laquelle la crise syrienne devait être résolue par des moyens politiques et que, parallèlement, d'autres problèmes, dont les négociations politiques, le cessez-le-feu, la crise humanitaire et la lutte contre le terrorisme, devraient être pris en compte.

L'établissement de zones de désescalade est un résultat important du cinquième cycle de pourparlers de paix sur la crise syrienne qui a eu lieu du 12 au 15 juillet à Astana, la capitale du Kazakhstan.

Cela montre que la communauté internationale a commencé à prendre des mesures pour atténuer les tensions et à promouvoir de nouvelles idées pour un règlement politique de la crise syrienne, a expliqué M. Xie.

La Chine a par ailleurs fourni aux Syriens une aide humanitaire d'une valeur de 680 millions de yuans (environ 100 millions de dollars) via divers canaux, a-t-il ajouté.

Le diplomate a souligné que toutes les parties devraient respecter le principe de l'autodétermination dans le processus politique censé résoudre la crise syrienne, c'est-à-dire de laisser le peuple syrien décider seul de son avenir.

IRAK

Des dizaines d'éléments de l'EI tués dans un raid aérien

Des dizaines d'éléments du groupe terroriste autoproclamé "Etat islamique" (Daech/EI) ont été tués dans un raid aérien mené par l'armée de l'air irakienne dans la province d'Al-Anbar, dans l'ouest de l'Irak, a annoncé samedi l'armée irakienne.

Des avions de chasse irakiens ont frappé deux villes contrôlées par l'EI dans cette province qui borde la Syrie, a indiqué le Commandement des opérations conjointes dans un communiqué.

Selon les services des renseignements, l'armée irakienne a bombardé une base de commandement, deux entrepôts d'armes et de munitions ainsi qu'une usine de voitures piégées de l'EI, tuant des dizaines d'éléments du groupe.

Le 10 juillet, le Premier ministre irakien Haïder al-Abadi avait annoncé la libération officielle de Mossoul, reprise à l'EI après neuf mois de violents combats visant à chasser les terroristes de leur dernier grand bastion en Irak.

Le 11 juillet, les médias irakiens ont rapporté le décès du chef de l'EI, Abou Bakr al-Baghdadi, dans une frappe aérienne menée par l'armée russe en Syrie.

Le secrétaire américain à la Défense, Jim Mattis, a toutefois déclaré vendredi qu'il pensait qu'Abou Bakr al-Baghdadi était encore en vie.

Située à 400 km au nord de la capitale irakienne Baghdad, Mossoul était tombée aux mains de l'EI en juin 2014, lorsque l'armée avait déposé les armes et pris la fuite face aux terroristes. La prise de Mossoul avait permis à l'EI de s'emparer de plusieurs régions du nord et de l'ouest de l'Irak.

AFGHANISTAN:

Une trentaine de villageois enlevés toujours disparus...

Plus d'une trentaine de villageois sur les 70 enlevés vendredi dans le sud du pays sont toujours recherchés par les forces de sécurité afghanes, a annoncé dimanche la police de Kandahar qui accuse les talibans.

"Nous avons lancé des recherches pour retrouver les villageois enlevés, mais nos forces avancent très prudemment pour éviter de causer de nouvelles victimes au cours de l'opération", a indiqué Zia Durrani, porte-parole de la police de Kandahar.

Les 70 villageois sont tous des civils pachtounes, la communauté à laquelle appartiennent les talibans, divisée cependant entre de nombreuses tribus. Ils ont été enlevés vendredi dans leur propre village, le long de l'autoroute Kandahar-Tarin Kot, la capitale de l'Uruzgan.

Un responsable de la commission régionale des droits de l'homme, Fakhrudin Fayez, a confié que selon des entretiens qu'il a eus avec des villageois, le nombre d'otages pourrait être supérieur aux 70 initialement annoncés.

Les corps de sept d'entre eux ont été découverts par d'autres villageois samedi matin et trente ont été ensuite libérés, selon le chef de la police de Kandahar le général Abdul Raziq.

Des responsables locaux estiment que le villageois ont dû être soupçonnés de collaborer avec le gouvernement.

...Les taliban s'emparent d'un siège de district dans le nord du pays

Les talibans se sont emparés dimanche du siège du district de Kohistanat dans la province afghane de Faryab (nord), rapporte la chaîne de télévision Tolo.

"L'Armée nationale afghane (ANA) se bat aujourd'hui contre les insurgés dans huit des treize districts de cette province frontalière du Turkménistan", a précisé la même source, citant un responsable sécuritaire.

A la faveur de leur offensive annuelle de printemps, lancée fin avril, les talibans ont intensifié leurs opérations, conquérant certains districts, avant d'en être délogés par l'ANA.

Plus de 1.600 civils ont été tuées et plus de 3.580 blessées lors d'incidents divers au premier semestre 2017 en Afghanistan, a indiqué lundi l'organisation des Nations-Unies.

APS

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de la Communication

Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel

troisième édition, 2017

« La préservation de l'environnement, clé de bien-être public et de bonheur social »

Le Ministère de la Communication annonce le lancement du **«Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel»**, dans sa troisième édition, comptant pour l'année 2017, qui sera décerné à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la Presse le 22 octobre 2017.

Ce prix annoncé par son Excellence Monsieur le Président de la République à l'occasion de la journée mondiale de la presse le 03 mai 2015, a été institué par décret présidentiel N° 15-133 du 02 Chaabane 1436 correspondant au 21 mai 2015, en signe de reconnaissance au valeureux parcours des journalistes Algériens durant la guerre de libération nationale et d'appui aux efforts des professionnels de la presse nationale qui contribuent à la promotion du droit du citoyen à une information objective et crédible à travers la presse écrite, audiovisuelle et électronique.

Objectifs:

- Encourager et promouvoir la production journalistique nationale sous toutes ses formes
- Stimuler l'excellence, la création et la professionnalisation au sein de la presse nationale en instaurant la culture du mérite.
- Récompenser les meilleures œuvres individuelles ou collectives ayant trait à la thématique retenue.

Catégories du prix :

- **L'information écrite :** article de fond, critique, éditorial, reportage ou enquête.
- **L'information télévisuelle :** reportages, enquêtes d'investigation, documentaires, bandes d'actualités filmées.
- **L'information radiophonique :** émission d'information, reportages, et enquêtes.
- **La presse électronique :** meilleure œuvre d'information diffusée sur le net.
- **L'illustration :** photographies, dessins et caricatures de presse publiés par un organe de presse nationale.

Conditions de participation :

- Etre de nationalité Algérienne ;
- Etre titulaire de la carte nationale de journaliste professionnel ;
- Ne pas être membre du jury ;
- Le candidat peut présenter sa candidature à titre individuel ou collectif.
- Le candidat n'est autorisé à participer que dans une seule catégorie et par une seule œuvre, à l'exception du prix d'illustration dont le nombre peut atteindre dix (10) exemplaires de photographies, dessins ou caricatures de presse.
- Les œuvres présentées doivent faire l'objet de diffusion ou de publication par un organe de presse national durant la période 2016 - 2017.

Thème du concours :« La préservation de l'environnement, clé de bien-être public et de bonheur social »

Modalités d'attribution du prix :

Le jury procèdera à la sélection des trois lauréats dans chacune des 05 catégories. Le prix sera décerné à la meilleure œuvre des trois lauréats. En plus du certificat de mérite, les lauréats des quatre premières catégories bénéficieront d'une récompense financière dont le montant est fixé comme suit :

- Un million de dinars (1.000.000DA) pour le 1er lauréat
- Cinq cent mille dinars (500.000DA) pour le 2e lauréat
- Trois cent mille dinars (300.000DA) pour le 3e lauréat

Pour la cinquième catégorie, l'auteur de la meilleure illustration bénéficiera d'une récompense financière de l'ordre de cent mille dinars (100.000 DA).

Dossier de candidature :

Les dossiers de candidatures doivent contenir les documents et pièces qui suivent :

a) Pièces administratives :
- Copie de la carte nationale du journaliste professionnel.
- Attestation de travail datée de moins de trois mois.

b) Œuvre objet de participation :
- L'œuvre faisant objet de participation doit être remise dans les conditions et les normes techniques requises.

c) Formulaire de candidature portant ce qui suit :
- Données personnelles sur le candidat ;
- Données relatives à l'œuvre objet de participation ;
- Justificatif de diffusion ou de publication de l'œuvre, signé conjointement par le candidat et la direction du media employeur.

Dépôt des dossiers :

Les dossiers de participation seront adressés au président du jury du Prix du Président de la république du journaliste professionnel, Ministère de la Communication, avenue des 3 frères Bouaddou, Bir Mourad Rais, Alger.
- Par voie postale, le cachet de la poste faisant foi,
- Par dépôt au bureau d'ordre général (B.O.G) du Ministère de la communication

La date limite du dépôt des dossiers est fixée au 15 Septembre 2017.

Formulaire de candidature :

Voir le lien de téléchargement sur le site web du Ministère de la communication:
http://www.ministerecommunication.gov.dz/fr

ANEP ALGER

CENTENAIRE DE LA NAISSANCE DE MOULOUD MAAMERI:

Un riche programme culturel prévu tout au long de l'année 2017

Le secrétaire général du Haut commissariat à l'Amazighité (HCA), Si El Hachemi Assad a fait savoir samedi à Boumerdes que le programme de la célébration du 100eme anniversaire de la naissance de l'écrivain, Mouloud Maameri (1917-1989) comprenait 13 manifestations culturelles et littéraires outre le financement de 3 autres projets d'envergures, étalé sur toute l'année 2017.

L'Etat, à travers le ministère de la Culture, a mis à la disposition du HCA tous les moyens pour concrétiser les programmes et projets prévus à cet effet, a indiqué, le SG du HCA à l'APS, en marge de la cérémonie d'inauguration, à la maison de la Culture Rachid Mimouni, de la caravane littéraire et culturelle prévue pour célébrer le 100eme anniversaire de la naissance de l'écrivain et anthropologue Mouloud Maameri.

Déclinant les moments charnières de ce programme, M. Assad a fait savoir que la wilaya d'Oran abritera les 3, 4 et 5 novembre 2017 une conférence internationale sur le défunt Mouloud Maameri, la mise en place d'un stand, durant le salon international du livre de 2017, consacré à la présentation de l'œuvre de l'éminent homme de lettre, outre l'émission, le 28 décembre 2017, d'un timbre postal à sa mémoire.

La caravane littéraire et culturelle se poursuit à la wilaya de Boumerdes avec au programme, l'organisation d'une table ronde, animée par les membres du comité scientifique de la manifestation, sur la richesse des travaux de Mouloud Maameri, notamment dans le roman, le conte, la poésie, le théâtre, la linguistique, l'anthropologie et le cinéma.

Diverses activités artistiques et culturelles sont prévues au deuxième jours de la manifestation avec notamment, la lecture de textes de l'écrivain en langue arabe, amazigh et française au niveau du front de mer de la ville de Boumerdess, ainsi que la projection d'un film en langue amazigh à la maison de la Culture, Rachid Mimouni.

Un don de livres au profit de la bibliothèque communale de Boudouaou El Bahri, est prévu au troisième et dernier jour de cette manifestation, qui verra également l'organisation d'un atelier d'écriture de conte pour enfants au niveau du camp d'été d'El Kerma (Boumerdes).

3E SOIRÉE DU FESTIVAL ARABE DE DJEMILA :

Le public vibre au rythme de chansons algéro-tunisiennes

Le public présent à la 13ème édition du festival arabe de Djemila a vibré, dans la nuit de samedi à dimanche, au rythme des chansons algéro-tunisiennes, interprétées par les chanteurs algériens Abdellah Menai et Farés Staifi, et l'artiste tunisien Saber Rebai.

Le public ayant assisté à la troisième soirée du festival de Djemila (à l'est de Sétif) a vécu intense un moment de communion avec Saber Rebai, notamment les jeunes qui ont accompagné le chanteur, avec des youyous de femmes en toile de fond.

Durant une heure, cet artiste qui a pris l'habitude de participer au festival arabe de Djemila, a interprété un florilège de chansons connues et d'autres plus récentes, ayant manifestement enchanté le public, et ce, en entamant son spectacle par «Atayer», au violon puis au tambourin.

Le prince de la musique arabe a régalé ses fans avec d'autres chansons comme «El Ghalta jat min andek machi min andi» avec une tonalité de raï algérien, «Achek maghroum narou l'hiba», «Sidi Mansour ya baba» et «Barcha barcha ya m'dellel» du patrimoine tunisien.

A la fin de son spectacle, Saber Rebai a fait part à la presse de sa joie de participer une nouvelle fois à ce festival et de retrouver le public avec lequel il a noué, selon lui, une «relation spirituelle».

A cette occasion, Saber Rebai a confié qu'il est en voie de préparer des chansons du patrimoine algérien et tunisien spécialement pour le public de Djemila, sans omettre de faire l'éloge du festival qu'il considère en «constante amélioration». De son côté, l'ambassadeur de la chanson sahraoui, le vétéran Abdallah Menai a comblé le public avec trois chansons du patrimoine sahraoui, «ya li t'habouna», «Ala wald el khala» et «ya Ghania ma nahasbek khaouana», sous les youyous des Sétifiennes, au point où le chanteur en a redemandé.

Dans une déclaration à l'APS, en marge des festivités de cette troisième soirée du festival de Djemila, le chanteur a souhaité que les responsables de la culture algérienne transcrivent le plus possible le patrimoine algérien.

Pour sa part, le chanteur Farès Staifi, natif de la région, a interprété, à sa façon, plusieurs chansons à l'unisson avec le public dont la majorité avaient fait la notoriété du défunt Samir Staifi telle «ya moul echache», et d'autres comme «hali madhrour ya boutaiba daouini», conférant une ambiance magnifique à l'endroit.

A la fin de la soirée, Farès Staifi a fait part de sa liesse de participer au festival en compagnie de grands artistes comme Abdellah Menai et Saber Rebai.

Le festival arabe de Djemila se poursuit avec au programme de la soirée de dimanche, des artistes comme le libanais Wael jassar et des artistes algériens à l'instar de Salah El Eulmi, Hassiba Amrouche et cheb Mourad.

9E FESTIVAL INTERNATIONAL DE MUSIQUE DIWAN :

Premier concert de Nora Mint Selmaly à Alger

Un spectacle explorant les musiques traditionnelles mauritaniennes à travers le chant et une instrumentation occidentale revisitée a été animé samedi soir à Alger par la chanteuse Noura Mint Selmaly et son groupe.

Organisée dans le cadre du 9e Festival international de musique diwan qui se tient à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaih depuis jeudi, cette soirée était une occasion pour les quelques spectateurs présents de découvrir la fusion entre le chant traditionnel féminin mauritanien et les sonorités d'Afrique de l'ouest avec une touche occidentale.

Accompagnée du guitariste Jeiche Ould Chighaly, qui revisite les sons traditionnels par des effets à la guitare électrique, la chanteuse à fait montre d'une grande puissance vocale doublée d'un timbre de chanteuse soul.

Sur scène la chanteuse joue également de l'ardin, un instrument exclusivement féminin joué par les griottes de Mauritanie et proche de la harpe, alors que son guitariste produit à la guitare le son du tidinit.

Ce mélange explosif de mélodies est porté par le batteur Matthew Tinari qui apporte une touche folk à cette expérience.

Le dernier groupe primé lors du 10e festival national de musique diwan tenu en 2016 à Béchar, les «Diwan Essarab» de Tindouf se sont également produit sur cette scène, devant un public très peu nombreux.

Cette jeune troupe venant d'une région où la tradition du diwan n'a jamais existé a fait preuve d'une maîtrise appréciable et d'une approche purement musicale du diwan malgré un jeu de scène quasiment statique.

Inauguré jeudi, le 9e Festival international de musique diwan se poursuit jusqu'au 23 juillet avec le mâallem marocain Mehdi Nassouli et le groupe de blues du désert «Tikoubaouine» qui viennent de Tamanrasset pour cette soirée de clôture.

Une semaine d'activités culturelles

Diverses activités ont animé la scène culturelle de la semaine écoulée qui aura été surtout marquée par la disparition de trois artistes dont le chantre de la chanson oranaise, Blaoui El Houari. - Disparition mercredi à l'âge de 91 ans du chantre de la chanson oranaise, Blaoui El Houari, suscitant une vive émotion parmi les artistes de l'ouest algérien, pour qui il aura été le maître et une source d'inspiration, le même jour à Constantine où disparaissait le comédien Rachid Zeghimi et quelques jours plus tôt du chanteur Mohand Azerzour.

- Fusion inédite de musiques traditionnelles persanes et malouf constantinois lors d'un concert animé samedi dernier à Alger par Faouzi Abdennour et l'Iranienne Khatoon Panahi.

- Des jeunes artistes algériens exposent depuis samedi dernier à la galerie d'art «Seen Art Galery» à Alger leurs œuvres conçues dans différents styles de peinture.

- Lancement samedi dernier à Batna des travaux du 1er atelier international sur le patrimoine bâti de la région des Aurès.

- L'artiste-calligraphe El Aidi Tayeb primé, mercredi à Tlemcen au 1er Concours national de calligraphie, pour son œuvre «Maqam Chahid».

- Clôture mercredi à Mostaganem du 50e Festival national du théâtre amateur (Fnta) avec la distinction des troupes des villes de M'Sila (1er et 3e prix), Béjaïa (2e prix) et Boumerdès (prix du jury).

- Spectacles variés aux «Nuits d'été» organisées par les directions de la culture des villes de M'Sila et d'Annaba.

- Un concert de jazz aux sonorités africaine et cubaine animé jeudi en ouverture du 9e Festival international de musique diwane, qui se poursuit à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaih jusqu'au 23 juillet.

- Le groupe français «Free River» se produit en concert jeudi à Alger dans le cadre du Festival de musique diwane.

- Ouverture jeudi à Sétif du 13e Festival arabe de Djemila qui se poursuit jusqu'au 27 juillet.

APS

Programme de la soirée

TF1 19:55

Esprits criminels

Réalisateur : Constantine Makris
Avec : Joe Mantegna , Shemar Moore

L'équipe de Hotchner se rend en Virginie après que deux squelettes de femmes ont été découverts, enterrés dans le jardin de la famille Johnson. D'après le médecin légiste, les victimes, qui ont subi des mutilations ante-mortem, auraient été tuées il y a une dizaine d'années. Les profileurs sont vite intrigués par le comportement de Lyle, le fils Johnson. Une des deux victimes est identifiée : elle était dans la même classe que Lyle. Interrogé, le jeune homme avoue les deux meurtres. C'est alors qu'un troisième corps est exhumé : ce cadavre est beaucoup plus ancien que les deux autres, puisque l'homme enterré a été tué 35 ans plus tôt...

France 2 20:00

Major Crimes

SÉRIE POLICIÈRE

Christa Cook, top model, est retrouvée morte à son domicile. Elle a été battue à mort. La victime fréquentait un combattant d'arts martiaux mixtes, Felix Koster. Un logiciel espion dans l'ordinateur de la défunte mène les enquêteurs vers la responsable d'une agence de mannequins, Mélissa Zara. Celle-ci nie tout sur ce programme informatique. Elle pense l'avoir récupéré lors d'un envoi de photos du grand photographe Malcolm Rich qui avait des vues sur Christa...

France 3 19:55

Les randonneurs

Réalisateur : Philippe Harel
Avec : Benoît Poelvoorde , Karin Viard

Cinq amis, trois garçons et deux filles, ont décidé, pour les vacances, d'aller randonner en Corse, sur le célèbre GR20. Il y a là Mathieu, qui espérait retrouver Bernadette, laquelle n'est pas venue, Louis, qui fuit une liaison orageuse, Eric, un homme marié qui s'autorise des escapades lors des randonnées qu'il organise, Nadine, amoureuse d'Eric qui la dédaigne, et Cora, qui rêve de rencontrer le grand amour et saisit toutes les occasions de fuir sa solitude. Le périple débute. Les paysages sont somptueux mais le chemin difficile. Peu à peu, au contact les uns des autres, les cinq randonneurs révèlent des facettes bien dissimulées de leur personnalité...

CANAL+ 20:00

El Marginal

SÉRIE POLICIÈRE

Après avoir découvert des photos compromettantes, Antín est convaincu que l'une de ses employées entretient une liaison avec Mario Borges. Il mène son enquête afin de découvrir qui l'a trahi. Ema rompt avec Gaston après l'avoir surpris en train d'embrasser l'une de ses collègues. Miguel demande à Ema de rendre discrètement visite à sa mère atteinte d'une grave maladie. Cette dernière est en convalescence dans une maison de repos.

M6 20:00

L'amour est dans le pré

TÉLÉRÉALITÉ

En Haute-Vienne, Gégé roucoule en compagnie de deux femmes, parmi lesquelles son incroyable coup de foudre des rendez-vous amoureux. Dans la Manche, sous une pluie battante, Julie mange des pizzas devant la télévision en compagnie de deux hommes aux profils très différents. En Haute-Loire, chez Roland, la neige perturbe les arrivées de Christiane, ancienne bouchère de 61 ans, et Michèle, âgée de 51 ans. Lors du dîner préparé par le montagnard, l'entreprenante Michèle prend très vite les rênes de la conversation, sous le regard exaspéré d'une Christiane plus circonspecte. Enfin en Haute-Saône, Emmanuelle, une réservée puéricultrice de 34 ans, venue d'Alsace, a le privilège d'une première soirée en tête-à-tête avec Romuald. Retenue par son travail, Aurélia, 38 ans, n'arrive que le lendemain.

Jeux

Samouraï-Sudoku n°1628

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

2		4						6				3						5		8
			6														5			
7			3			9								1			4			6
	1	7		8												3		8	9	
			1		5										2		6			
				3		8	2						4	9		1				
		5			8			4				1			7			6		
					6										8					
9						5		2		1		7		4						5
									7		5									
								7				8								
									3		2									
5						1		6		4		3		9						1
					4										3					
		8			3			9				6			9			7		
				7		2	3						3	6		8				
			9		6										2		5			
	4	7		8												6		5	1	
2			5			7								7			4			6
			3														1			
7		1						2				8						4		2

Citation

"Certains ne sont jamais seuls, ils sont toujours accompagnés de leur connerie."

*** Arletty**

Mots croisés n°1628

Verticalement :

1. Mâche
2. Impossi bilité de marcher en l'absence d'atteinte motrice - Nom que l'Indonésie a donné à la Nouvelle-Guinée
3. Pièce satirique en alexandrins alternant avec des octosyllabes - Cycle
4. Maladie contagieuse
5. Du verbe savoir - Capitale du Lesotho, en Afrique australe
6. Port de Grèce - Ecrivain italien
7. Laize - Insipides - Enjoué
8. Décoratif - Ville d'Autriche
9. Septième lettre de l'alphabet grec - Conseil national de la Résistance - Voyelle double
10. Dernier maire de montréal - Nord - Ainsi en latin
11. Inassimilable - Aluminium
12. Auteur de l'opéra Œdipe - Infusion que l'on en fait

Horizontalement:

1. Industrie fabriquant les seaux, écuelles, aamelles, etc.
2. Tesselle
3. Guanac o - Pique avec une arme pointue
4. Frime - Force cosmologique qui se manifeste surtout par la passivité
5. Métis canadien - Pillage
6. C'est-à-dire - Imprègnes d'huile-Substance pour empeser le linge
7. Arrêt ou ralentissement de la circulation d'un liquide organique - Scandium
8. Naïf et un peu sot - Police nazie - Service du travail obligatoire
9. Instruments servant dans les opérations, à maintenir certaines parties écartées - On y glisse un oreiller
10. Point dont on entoure un motif brodé afin de le faire ressortir
11. Langue thaïe - Torrent des Alpes du Sud- Ampère - heure
12. Rivière des Alpes autrichiennes – Myrtille

2		4						6				3						5		8
			6														5			
7			3			9								1			4			6
	1	7		8												3		8	9	
			1		5										2		6			
				3		8	2						4	9		1				
		5			8			4				1			7			6		
					6										8					
9						5		2		1		7		4						5
									7		5									
								7				8								
									3		2									
5						1		6		4		3		9						1
					4										3					
		8			3			9				6			9			7		
				7		2	3						3	6		8				
			9		6										2		5			
	4	7		8												6		5	1	
2			5			7								7			4			6
			3														1			
7		1						2				8						4		2

7erreurs

Grille géante n°328

périodique / hoche-queues
gros mangeur / pièce d'échec
protègent / ôter les souillures
livre de blagues / pièces de Suède
mise au panier
se posera / vacilla
rongés / Cupidon à Rome
remuera doucement / ignoble
dignité / massue de gymnaste
services du temps / beau panorama
pronom indéfini / entraîner
titre des hommes / citée
racine sucrière
personnel / partie visible
brome du chimiste / lieu d'exposition
apparaît
fromage de Hollande
serpent de verre / myrtille
salubre / enceinte sablée
billet de sortie / fragment
ronceur familier / unité de forestier
préférent / en ligne droite
ôtait les poils / animal effrayant
double équerre / affirmation
authentique / cristal du chef
circulaires / bassesse
beaux coups d'œil
qui sent l'alcool / tourmente
fixa solidement / colonnes
partagées / caractère familial
sous mi / poudres pour cuir
rayons bronzants / séduirai
coûteux
combatti / lisière
support de balle / résista
absurdes / habitant
soldat de cavalerie
amande enrobée
machine / couper la bûche
éléments d'un ensemble
poudres abrasives / poème lyrique
discerner / mesure agraire
café léger / gros véhicule
quillotina / existe
cuivre du labo / ça vaut un tour
vieux courroux / article contracté
désert de cailloux / après midi
restées à la traîne
évanoui
bavure
fleuve londonien

Solution

Sudoku n°1627

6	7	3	1	5	2	9	8	4
8	9	1	6	7	4	3	5	2
2	4	5	9	8	3	7	6	1
9	1	7	2	6	5	4	3	8
5	2	4	8	3	7	6	1	9
3	8	6	4	1	9	2	7	5
4	3	8	5	9	6	1	2	7
7	5	9	3	2	1	8	4	6
1	6	2	7	4	8	5	9	3

2	7	6	1	8	4	3	5	9
5	1	3	9	5	2	7	6	4
9	4	5	6	7	3	1	2	8
7	8	4	5	3	8	2	9	1
1	9	2	4	6	7	5	8	3
5	3	8	2	1	9	6	4	7
8	6	4	5	9	7	2	1	3
3	2	7	8	9	6	4	1	5
6	8	1	3	4	5	9	7	2

			9	3	6	2	4	7
			4	8	1	3	7	9
			6	7	2	1	5	8
9	6	7	1	2	8	3	6	4
3	8	2	4	6	5	7	1	9
1	5	4	3	7	9	2	8	6
4	1	8	7	5	6	9	3	2
6	9	3	2	8	1	4	7	5
7	2	5	6	9	3	8	1	4

9	3	6	2	4	7	1	8	5
4	8	1	3	7	9	2	6	5
6	7	2	1	5	8	9	4	3
8	1	7	2	1	4	6	9	5
5	3	4	9	8	2	6	7	1
2	6	9	3	7	5	4	2	8
9	6	1	5	2	8	3	4	7
3	5	7	4	6	9	8	1	2
4	2	8	7	1	3	5	6	9
2	1	9	8	5	4	7	3	6
6	4	3	2	9	7	1	8	5
7	8	5	6	3	1	2	9	4

Mots Croisés n°1627

ECRIVASSIERE
CAIRE■EOLIEN
TRAIRE■TELLE
OBIS■PRISAIS
POT■SUIE■TEC
AN■BAIS■I■NO
RELAIS■ETAT■
A■ANGEITES■M
SCIANT■AMPLE
IO■NETO■SEUL
TIRERENT■CIE
ENNS■SUCETTE

Grille géante n°327

• M • S • F • H • S • B • E
P A S T E U R I S A T I O N
• G O I T R E S • U R D U S
A N I M A I • S A R • O T E
• E N U M E R A T I O N • R
U T • L E • A S T E R • E R
• O B E R E S • E N I G M E
O P E R A T I O N • F R I S
• H U A I • B E U G L E S •
L O R I • R U D E R A L • E
• N • E V A S E R • M E A T
B E R N A I • M A L M E N E
• • E T I R E E S • E S A •
Y E S • N E T S • O S • L M
• S P I S • E • U R • R Y E
U S E S • E T O N N A I S •
• E C E R V E L E S • E V
E N T R A I N E S • P U R E
• C E E • E T A • F I N A L
V E R • A R • T A I R A I T
• S A D I S M E • S A U T E

C'est arrivé un 24 juillet

2005 : Lance Armstrong gagne son septième Tour de France consécutivement et met fin provisoirement à sa carrière cycliste jusqu'en 2009.
2005 : les pluies de mousson qui s'abattent sur l'Asie du Sud ont provoqué des crues et inondations qui ont fait plus de 5 000 morts.
2006 : échec à l'OMC des négociations dites du cycle de Doha.
2007 : libération des infirmières et du médecin bulgares emprisonnés depuis huit ans en Libye.

Célébrations :
- États-Unis : Utah : Journée du pionnier (Pioneer Day)

ATHLÉTISME/HANDISPORT/MONDIAUX-2017 :

L'Algérienne Nassima Saifi en or au lancer de poids (F57)

L'Algérienne Nassima Saifi a remporté la médaille d'or du lancer de poids (F57), dimanche à Londres, lors de la 9è et dernière journée des Mondiaux d'athlétisme handisport qui prendront fin en soirée avec la cérémonie de clôture.

Saifi a lancé son poids à 10,59m, devant la Mexicaine Hernandez Ortiz (10,51m) et l'autre Algérienne Saifa Djelal (10,29m).

La troisième Algérienne, Nadia Medjmedj a pris, elle, la 4è position avec un jet de 9,68m.

Il est à rappeler que c'est la seconde médaille en vermeil pour Nassima Saifi, qui avait pris le titre mondial du disque avec un jet de 34,05m.

La journée de dimanche verra aussi la participation des Algériens Bahlaz Lahouari et Karim Bertina à la finale du lancer de poids (F32) et Hamdi Sofiane à celle du 400m (T37).

COUPE DAVIS/MATCH DE CLASSEMENT :

Les Algériens s'inclinent face au Nigeria (2-0) et terminent à la 6e place

La sélection algérienne de tennis a perdu samedi face au Nigeria (2-0) au match de classement et termine à la 6e place de la Coupe Davis (groupe 3, zone Afrique), disputée au Caire (Egypte) du 17 au 23 juillet.

Les Algériens Hichem Yasri et Youcef Ghezal se sont inclinés en simple respectivement face à Joseph Imeh Ubon 6-3, 6-3 et Sylvester Emmanuel 6-3, 6-4.

Il s'agit de la troisième défaite essuyée par les Algériens après celles concédées dans la phase de poules où ils ont perdu lors de la première journée face au Kenya (2-1) et lors de la quatrième journée face au Bénin (2-1).

C'est l'Egypte et le Zimbabwe qui ont composté leur ticket pour le groupe 2 (Zone Europe - Afrique) de 2018 suite à leurs victoires aux matchs des play-offs.

L'Egypte s'est imposée face au Bénin (2-0) alors que le Zimbabwe a battu le Kenya sur le même score. Lors de la Coupe Davis 2017, quatre joueurs ont représenté l'Algérie: Mohamed Hassan, Nazim Makhlouf, Hichem Yasri et Youcef Ghezal. Les Algériens n'ont pas pu faire mieux que l'édition 2016, quand ils avaient obtenu la 5e place.

LUTTE / TOURNOI INTERNATIONAL DE BUCAREST :

3 médailles pour les Algériens

Les athlètes de la sélection algérienne de lutte (seniors messieurs) ont remporté trois médailles (1 argent et 2 bronze), à l'issue du tournoi international Ion-Corniaud et Ladislau-Simon, organisé du 21 au 23 juillet à Bucarest (Roumanie), a-t-on appris dimanche de la Fédération algérienne des luttes associées (FALA).

La médaille d'argent est revenue à Tarek Aziz Benaissa (71 kg) qui a perdu en finale face à l'Italien Abrescia Ricardo, alors que la médaille de bronze a été remportée par le Polonais Walke Grzegorz.

De son côté, Sid Azara Bachir (80 kg), champion d'Afrique en titre, a décroché la médaille de bronze, derrière le Bulgare Alexandrov Daniel qui a été sacré face à l'Autrichien Wagber Michael.

Même chose pour Adem Boudjemline (85 kg) qui a pris la médaille de bronze de sa catégorie.

Sous la conduite du technicien roumain, Rus Dumitru Cornell, les trois athlètes algériens se trouvent actuellement à Bucarest pour un stage de préparation en vue des championnats du monde, prévus du 21 au 26 août à Paris (France).

Par ailleurs, trois athlètes de la sélection algérienne des luttes associées (juniors) avaient entamé un stage de préparation à Sofia (Bulgarie), en vue des championnats du monde prévus du 1er au 6 août en Finlande. Sous la conduite de l'entraîneur national Aoune Fayçal, les athlètes Boukhors Ishak, Kateb Salahedine et Yahiaoui Chaima ont entamé ce dernier cycle de préparation qui se poursuivra jusqu'au 29 juillet.

Les cadets seront également appelés à participer aux championnats du monde en Grèce (4-10 septembre).

NATATION :

Sahnoune et Cherouati devant le conseil de discipline le 31 juillet

Les nageurs algériens Oussama Sahnoune et Souad Cherouati passeront le 31 juillet devant le conseil de discipline de la Fédération algérienne de natation (FAN) pour expliquer les communiqués publiés sur les réseaux sociaux avant leur départ aux Championnats du monde qui se déroulent à Budapest (Hongrie).

"Les deux nageurs en question vont passer devant le conseil de discipline au lendemain de leur retour des Championnats du monde car la FAN ne permet pas ce genre d'agissements", a indiqué, dimanche à l'APS, le chargé de la communication à la fédération, Ahmed Hamdaoui, démentant que Sahnoune et Cherouati aient déjà été sanctionnés, même à

titre conservatoire. Sahnoune avait dénoncé début juillet sur sa page facebook qu'une «erreur administrative» de la part de la FAN avait failli le priver de l'épreuve du 50m nage libre aux Mondiaux de Budapest, alors que Cherouati avait jugé que la gestion de la FAN était "catastrophique" en vue de ces Mondiaux. "Il y a eu une diffamation suite à ces écrits publiés sur facebook. Leurs pages sur les réseaux sont des supports médiatiques car beaucoup de gens sont abonnés. Nous avons imprimé ces écrits pour les ajouter au rapport destiné à la commission de discipline", selon la même source.

La FAN a décidé de ne pas les sanctionner «rapidement» pour ne pas les «déstabiliser» lors des Mondiaux de natation.

"A cette heure-ci, ils ne sont pas suspendus car ils sont engagés dans une échéance d'envergure internationale ce qui demande une grande concentration.

Les membres de la commission de discipline vont pouvoir se prononcer vis-a-vis du rapport établi par la FAN à leur sujet dès qu'ils seront de retour.

Si la commission juge qu'ils doivent être sanctionnés, ils le seront», a conclu Hamdaoui.

EQUITATION/CHALLENGE MONDIAL - FINALE :

Participation annoncée de 15 nations au rendez-vous d'Alger

Vingt-deux (22) cavaliers de 15 nations sont attendus à Alger pour prendre part à la finale du Challenge Mondial de la Fédération internationale d'équitation (FEI), qu'abrite, du 25 au 29 juillet, le centre équestre du Caroubier, a indiqué dimanche la Fédération équestre algérienne (FEA).

Les 22 athlètes participants représentent les deux meilleurs cavaliers au challenge A dans chacune des dix zones de la Fédération internationale, auteurs de moins de 12 points de pénalités, en plus de deux invités de la nation organisatrice de l'événement.

L'Algérie, en tant que pays organisateur et n'ayant aucun athlète qualifié, a eu le droit d'engager deux cavaliers, au titre de la wild card (invitation).

"La Fédération équestre algérienne a porté son choix sur les jeunes cavaliers Lena Boutekdjiret et Fahd Mesbah qui ont remplacé respectivement, Ahmed Erzeroug et Mustapha Hamdani, pour des raisons d'éthique sportive et dans sa politique de pouvoir donner la possibilité aux jeunes talents de se distinguer, en prévision des jeux africains de la jeunesse qu'abrite l'Algérie en 2018 et les jeux Olympiques de la jeunesse programmés en Argentine dans la même année", a ajouté l'instance fédérale.

Outre les deux cavaliers algériens, ce rendez-vous mondial enregistrera la présence de : Kirista Rabain (Bermude), Boos Karen (Bolivie), Carmen Novion (Chili), Nicolas Chavez Guerrero (Equateur), Cristan Sanchez (Guatemala), Nitin Gupta et Rishabh Mehta (Inde), Mohamad Mehri (Iran), Joe Abboud et Marek Maitala (Liban), Julie Cautres et Jerome Ferrat (Maurice), Rayan El Ouarazazi et Hmed Mamou Sidi (Maroc), Nicole White (Nouvelle-Zélande), Kyla Brimacombe et Daniella Machine (Afrique du Sud), Milagros Roig et Lupe Valente (Uruguay) et Okil Sobirjonov (Ouzbékistan).

Les compétitions de la finale du Challenge mondial de la FEI sont prévues les après-midi du mercredi jusqu'à samedi, alors que les lundi, mardi et mercredi (matin) seront réservés à l'ouverture des écuries, la visite vétérinaire, la réinspection vétérinaire, la réunion technique, le tirage au sort et les essais des chevaux.

Pour veiller à la bonne gestion des compétitions, la Fédération internationale d'équitation a arrêté une liste de jury composée de 22 techniciens dont plusieurs algériens.

AFROBASKET 2017 (U-16) :

Le Mali bat l'Egypte (76-65) et remporte le titre

La sélection malienne de basket-ball des moins de 16 ans (U16) est devenue championne d'Afrique de sa catégorie en battant l'Egypte, tenante du titre, samedi soir à Vacaos (Maurice) 76-65 (mi-temps : 39-35) en finale de l'AfroBasket 2017.

Le Mali, tombeur de l'Algérie en demi-finale (72-62) succède au palmarès de l'épreuve à l'Egypte, sacrée lors de l'édition de 2015 disputée au Mali.

De son côté, la sélection algérienne a terminé à la 3e place de ce tournoi en s'imposant samedi face à la Tunisie 57-54 (mi-temps : 33-5) en match de classement.

Les Verts égalent ainsi leur performance réalisée lors de la dernière édition disputée au Mali. La 5e place est revenue au Madagascar, vainqueur du Rwanda (80-74) alors que le Mozambique a décroché la 7e place en battant largement Maurice (121-56). Les sélections égyptienne et malienne représenteront ainsi l'Afrique au Mondial des -17 ans prévu en 2018 en Argentine.

APS

HANDBALL / MONDIAL-2017 U-21 (GR.D - 4E J) / ALGÉRIE-CROATIE (24-24) :

Les Verts arrachent le match nul et assurent la qualification au 2e tour

La sélection algérienne de handball des moins de 21 ans (U21) a assuré sa qualification au deuxième tour du championnat du Monde de la catégorie, en arrachant le match nul face à son homologue croate 24 à 24 (mi-temps : 09-11), samedi soir à la salle Harcha-Hacène d'Alger pour le compte de la 4e journée (groupe D).

Menés au score durant toute la rencontre, les Algériens sont parvenus à recoller au score dans les 10 dernières minutes et ont même raté la balle de match qui aurait offert une victoire de prestige aux coéquipiers du gardien de but Khelifa Ghodbane, auteur d'un énorme match face à l'une des meilleures équipes du Mondial-2017.

Menés (3-6) après dix minutes de jeu, les Verts ont tardé à trouver leurs marques face aux joueurs croates qui ont su profiter des faiblesses de la défense algérienne, en servant à plusieurs reprises leur pivot qui se retrouvait seul face au but.

Gênés par la défense aplatie de l'équipe croate, les Algériens ont tout de même trouvé des solutions en attaque en jouant sur les ailes par l'intermédiaire de Nidhal Djeghaba (4 buts) et Yacine Djedid (6 buts), pour recoller au score, (6-6) à la 15e minute.

Ratant plusieurs occasions de prendre l'avantage lorsqu'ils étaient en supériorité numérique, les Algériens sont restés aux contacts des Croates jusqu'à la mi-temps (09-11), grâce à la grande performance de leur gardien Ghodbane qui a stoppé la majorité des tirs croates, au grand bonheur du public de la salle harcha qui scandé «Khelifa, Khelifa» à chaque attaque croate.

Au retour des vestiaires, les Croates ont gardé leur avance de 2 buts en gérant possession après possession, avant de se faire rattraper à la 53e minute (20-20) par des Algériens euphoriques et plein de réalisme, qui sont même parvenus à passer devant pour la première fois du match à la 55e minutes (22-21), grâce à leur capitaine Hellal (3 buts).

Dans les cinq dernières minutes de la rencontre, les deux équipes sont restées au coude à coude, (23-23) à la 57e minute puis (24-24) à la 59e minute, moment choisi par le coach Gherbi pour prendre un temps-mort, après un dernier arrêt de Ghodbane, et donner ses consignes pour la dernière possession de balle, mais la vigilance des joueurs croates bien en place défensivement, a empêché l'arrière Hadj-Sadok (3 buts) de prendre le dernier tir qui aurait offert la victoire à l'Algérie.

C'est le deuxième match nul de l'Algérie dans ce tournoi mondial après celui de jeudi face à l'Argentine (25-25) pour une victoire face au Maroc (24-19) et une défaite contre l'Islande (25-22).

Dans les autres rencontres de la poule D disputées samedi, l'Islande a battu le Maroc (35-18) alors que l'Argentine a disposé de l'Arabie saoudite (24-23).

Dimanche, les équipes du groupe D bénéficieront d'une journée de repos, avant de jouer la 5e et dernière journée du Tour préliminaire lundi.

Lors de cette ultime journée, les Verts seront opposés à l'Arabie Saoudite (20h45) à la salle Harcha-Hacène, avec pour objectif d'arracher la 3e place du groupe D, alors que l'Islande affrontera la Croatie pour la première place de la poule. Le dernier match mettra aux prises l'Argentine au Maroc.

La gazette du Championnat du monde

La gazette du Championnat du monde de handball des moins de 21 ans qui se déroule du 18 au 30 juillet à Alger :

CHOUCHOU : le gardien de but de la sélection algérienne, Khalifa Ghedbane, est devenu le choucou de la salle Harcha grâce à ses prestations XXL. Samedi contre la Croatie (24-24), les supporters n'ont pas cessé de scander son nom à chacune de ses interventions.

METEO : les joueurs islandais se plaignent de la chaleur et surtout du taux d'humidité élevés sévissant à Alger ces jours-ci. «Il fait très chaud à Alger, on essaie de rester dans des endroits climatisés», a dit un des joueurs. A signaler que la température actuelle dans la capitale islandaise Reykjavik avoisine les 13 degrés, loin des 34-35 degrés d'Alger et les 75% de taux d'humidité.

ENCOURAGEMENTS : le match opposant le Qatar à la France (18-35) samedi à la Coupole du complexe olympique Mohamed-Boudiaf, a vu la présence d'un public nombreux qui a longtemps encouragé les Qataris, éliminés précocement de la compétition avant même le déroulement de la 5e et dernière journée du Tour préliminaire.

FRATERNITE : la Tunisie évolue presque à domicile. Contre la Macédoine qu'ils ont battue 32-27, les Tunisiens ont pu bénéficier du soutien du public de la salle Harcha, lequel applaudissait à chaque action des poulains de l'entraîneur Mohamed Ali Sghir. Des scènes qui rappellent exactement les encouragements de la salle Harcha à la Tunisie lors de la coupe d'Afrique des nations seniors en 2014. Excepté en finale, remportée par l'Algérie face à... la Tunisie.

MUET : le coach de la sélection qatarie de handball, l'Espagnol Rivera Valero, mécontent de la prestation de son équipe à l'issue du match perdu devant la France, continue d'ignorer la presse algérienne en zone mixte. L'Espagnol possède pourtant l'un des palmarès les plus étoffés de l'histoire du handball avec 50 titres dont 12 coupes d'Europe et 15 championnats d'Espagne avec le FC Barcelone.

SELFIE : les joueurs de la sélection française de handball ont été pris d'assaut à l'entrée de leur vestiaire par des enfants, venus prendre des selfies avec les coéquipiers de Melvyn Richardson, au grand bonheur de ces jeunes dont la majorité pratique le hand.

Ghedbane... un "lion" dans les buts des Verts

Avec des prestations "phénoménales", le gardien de but de la sélection algérienne de handball des moins de 21 ans, Khalifa Ghedbane, est pour beaucoup dans le visage séduisant montré par les Verts lors des quatre matchs joués pour le compte du groupe D du Mondial U21 qui se déroule à Alger.

Multipliant les arrêts spectaculaires à l'occasion de la première rencontre face au Maroc soldée par une victoire (24-19), les prouesses de Ghedbane ne paraissaient pas "exceptionnelles" vu la valeur de l'adversaire, considéré sur le papier par les observateurs comme le plus faible de la poule.

"Tout est clair dans ma tête, je veux aider mon équipe et gagner de l'expérience pour tenter de bousculer la hiérarchie en sélection A.

Il y a deux grands gardiens en place, Abdellah Benmenni et Adel Bousmal qui ont pris la place du monstre Abdelmalek Slahdji, ex-N.1.

C'est le moment de franchir une étape dans ma carrière", a confié à l'APS le sociétaires du GS Pétroliers qui fêtera ses 21 ans le 26 novembre prochain.

Mais la prestation tout simplement héroïque du gardien algérien contre les Argentins (25-25) n'a pas laissé de doutes sur ses grandes qualités.

Le jet de 7 mètres arrêté dans les cinq dernières secondes du match, synonyme de précieux nul des hommes de Rabah Gherbi, a permis à l'"ange gardien" des jeunes Verts de gagner des galons et d'être adopté par le public de la salle Harcha-Hacène.

"C'est un excellent gardien. L'Algérie a toujours eu de bons gardiens, mais pour Ghedbane, il est vraiment bon avec une importante marge de progression.

Il est jeune, courageux et surtout intelligent. Ghedbane est suivi de près et reçoit des conseils de Slahdji", a fait savoir le technicien Noureddine Henni, actuellement consultant-handball à la télévision algérienne. En confiance après deux prestations de haute facture, Ghedbane a encore sorti le grand jeu vendredi face à l'Islande (22-25) et samedi devant la Croatie (24-24). Il a même réussi par moment à faire douter les gros bras croates.

"L'équipe algérienne a réussi à nous accrocher notamment grâce aux exploits de son gardien", a avoué le pivot de la Croatie Ante Babic. L'entraîneur croate a, pour sa part, qualifié Ghedbane de "grand gardien", une reconnaissance "lourde" émanant d'un technicien qui a certainement vu défiler plusieurs portiers de niveau mondial.

"Je ne fais que mon devoir sur le terrain comme le font mes coéquipiers d'ailleurs. Nous nous sommes sacrifiés pour être prêts. Le groupe a effectué des stages et disputé des compétitions avant et durant la période de ramadhan.

Nous sommes si près de notre objectif et nous comptons continuer sur cette lancée", promet Ghedbane.

Pour l'ancien portier de la sélection algérienne et du MC Alger Karim El Maouheb, le jeune Khalifa Ghedbane (1,99 m/100 kg) "a tout pour être un grand gardien de but", à condition de "garder la tête sur les épaules et d'écouter les conseils du staff".

"Toutes les qualités d'un grand gardien sont réunies chez Ghedbane. Il couvre bien les buts, oriente sa défense, il est grand de taille et bouge beaucoup. C'est rare de trouver un gardien avec un grand gabarit et très mobile à la fois.

C'est un projet de gardien d'avenir", a analysé El Maouheb. Les remarquables statistiques du portier algérois (35,3% de taux de réussite) le placent, à l'issue de la 4e journée de compétition, à la 3e place des gardiens les plus efficaces du tournoi, derrière le Slovène Urh Kastelic (38,6%) et le Français Julien Meyer (37,1%). Après une journée de repos dimanche, Ghedbane va redescendre sur le terrain de la salle Harcha pour essayer de livrer encore un grand match et conduire son équipe à la victoire contre l'Arabie saoudite, lundi, ce qui permettra aux Verts d'éviter le leader du groupe C, probablement l'Espagne, lors des 8es de finale.

(5E JOURNÉE - GR. D) ALGÉRIE-ARABIE SAOUDITE:

Les Verts pour terminer le premier tour sur une bonne note

La sélection algérienne de handball des moins de 21 ans (U-21) tentera lundi de s'offrir l'Arabie Saoudite en match prévu à la salle Harcha-Hacène d'Alger (20h45) dans le cadre de la 5e et dernière journée (Gr. D) du Tour préliminaire du Championnat du monde de la catégorie et terminer du coup à la troisième place de la poule.

Le Sept national (3e, 4 pts), auteur samedi d'un très encourageant match nul face à la Croatie (24-24), aura à cœur de boucler le premier tour sur une bonne notre en battant l'Arabie Saoudite (5e, 2 pts), dont le bilan est de trois défaites et une victoire.

Les joueurs de l'entraîneur Rabah Gherbi qui sont en train de monter en puissance dans cette compétition, disputeront un match à enjeu puisqu'une victoire leur permettrait de terminer à la 3e place et du coup éviter de rencontrer l'Espagne, qui domine le groupe C avec trois victoires de rang, au moment où les observateurs ont placé la sélection ibérique comme l'un des favoris en puissance de ce tournoi.

Le coach national, à l'issue du match héroïque réalisé face à la Croatie, a tenu à rendre hommage aux coéquipiers de l'excellent gardien de but Khalifa Ghedbane, tout en relevant la nécessité de l'emporter face à des Saoudiens imprévisibles et qui gardent de minces chances de se qualifier.

«Je tiens à féliciter les joueurs qui ont arraché un match nul face à un des favoris de la compétition.

Maintenant, nous avons une autre journée de repos pour préparer le match face à l'Arabie Saoudite et assurer la 3e place du groupe qui nous permettra d'éviter le premier de la poule C», a indiqué Gherbi, dont le travail entamé avec les U-21 depuis deux années commence à porter ses fruits, estiment les spécialistes. A priori, les Algériens ne devraient pas rencontrer de difficultés pour venir à bout de la sélection saoudienne, qui a donné le tournis samedi aux Argentins avant de s'incliner par un but d'écart (24-23), mais la vigilance devra être de mise chez les Verts pour éviter toute mauvaise surprise.

Dans les deux autres matchs de cette poule, l'Islande (1re, 8 pts), qui a réussi samedi le 4/4 en battant facilement le Maroc (35-18), jouera pour la première place face à son dauphin de Croatie (2e, 7 pts) dans un duel qui promet en intensité, alors que l'Argentine (4e, 3 pts) évoluera sur du velours face à une équipe marocaine battue quatre fois et complétement hors du coup dans cette compétition.

APS

FOOTBALL/ TRANSFERT :

Belkaroui s'engage pour deux saisons avec Moreirense

Le défenseur international algérien Hicham Belkaroui s'est engagé hier pour un contrat de deux saisons avec Moreirense, a annoncé le pensionnaire de la division 1 portugaise de football sur son site officiel.

Ayant résilié son contrat qui le liait avec l'Espérance de Tunis (Ligue 1/ Tunisie), Belkaroui effectue son retour en championnat portugais après avoir évolué sous les couleurs de Nacional Madeira pendant six mois lors de la saison 2015-2016.

C'est le coach de Moreirense Manuel Machado, ancien entraîneur de Belkaroui à Madeira, qui est à l'origine de l'arrivée du défenseur central des Verts au sein de cette formation, 15e au classement final (33 points) lors du précédent exercice. Le natif d'Oran avait rejoint l'EST l'été dernier pour un contrat de deux ans. Il avait porté les couleurs du Club Africain (Ligue 1/Tunisie) durant deux ans (2014-2016). Le joueur âgé de 26 ans avait pris part avec l'équipe nationale à la dernière Coupe d'Afrique des nations CAN-2017 disputée au Gabon. En revanche, il n'a pas été retenu dans le groupe convoqué par le sélectionneur national l'Espagnol Lucas Alcaraz pour les deux matchs, en amical face à la Guinée (2-1) et le Togo (1-0), comptant pour la 1re journée (Gr. D) des qualifications de la CAN-2019, disputés les 6 et 11 juin derniers.

COUPE ARABE DES CLUBS CHAMPIONS 2017/ GROUPE A :

Ahly du Caire s'incline d'entrée face à El-Fayçali (0-1)

La formation égyptienne du Ahly du Caire s'est inclinée samedi soir au stade Essalam du Caire (Egypte) face aux Jordaniens d'El-Fayçali 0-1 (mi-temps 0-0) en match comptant pour la 1re journée (Gr.A) du championnat arabe des clubs champions de football.

L'unique but de la partie a été inscrit par Youcef Rouachda à la 54e minute, profitant d'une erreur du défenseur égyptien Mohamed Nadjib.

Dans l'autre match de cette poule, le représentant algérien le NA Hussein-Dey a disposé d'Al-Wihda des Emirats arabes unis (2-0) grâce à des buts signés Toufik Addadi (10e) et Ahmed Gasmi (45+1).

Lors de la 2e journée prévue mardi prochain, le Nasria affrontera El-Fayçali (17h00 algériennes) avant de boucler le 1re tour face au club organisateur, Ahly du Caire, vendredi prochain (18h00).

Cette compétition qui se poursuivra en Egypte jusqu'au 5 août, connait également la participation du Zamalek (Egypte), d'Al-Ahd (Liban), du FUS Rabat (Maroc) et d'Al-Nasr (Arabie Saoudite) au niveau du groupe B, alors que l'ES Tunis (Tunisie), Al-Hilal (Arabie Saoudite), Naft Al Wassat (Irak) et El-Merreikh (Soudan) forment le groupe C.

Les demi-finales et finale se joueront respectivement les 2 et 5 août.

L'Union des associations arabes de football (UAFA) a réservé des dotations financières importantes aux lauréats.

Le vainqueur touchera une prime avoisinant les 2,5 millions de dollars.

LIGUE 1 MOBILIS/ MC ALGER :

Kamel Kaci Said nouveau directeur général sportif (club)

L'ancien attaquant international algérien Kamel Kaci Said a été désigné pour occuper le poste de directeur général sportif de la Société sportive par actions "Le Doyen" SSPA/ MC Alger, a annoncé le Conseil d'administration du club pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis de football samedi dans un communiqué.

Kamel Kaci Said (50 ans) qui avait déjà occupé le poste de manager général au MC Alger en 2014 avec à la clé une Coupe d'Algérie, succède ainsi à Omar Ghrib, démis de ses fonctions.

La désignation du nouveau directeur général sportif entre en vigueur à partir du 22 juillet 2017, précise le communiqué, publié sur l'application officielle du MCA. Ghrib, suspendu à vie de toutes activités liée au football par la Fédération algérienne de la discipline lors de l'été 2013, a été gracié en février 2016, d'où son retour aux affaires du Mouloudia, un retour couronné quelques mois plus tard par le trophée de Coupe d'Algérie remporté par son équipe. Au cours du défunt exercice, le MCA a terminé à la deuxième place en championnat, et s'est fait éliminer en demi-finales de la Coupe d'Algérie. Le club est toujours en course en Coupe de la Confédération africaine (CAF) où il va affronter le Club Africain de Tunis en septembre prochain dans le cadre des quarts de finale.

Kamel Kaci Said sera appelé à accélérer notamment l'opération de recrutement, où le MCA a assuré jusque-là l'arrivée de trois joueurs : Sofiane Balegh (ex-USM Bel-Abbes), Zine Abededine Boulakhoua (ex-USM El-Harrach) et Abdellah Mouedhen (ex-Paradou AC).

COUPE ARABE DES CLUBS CHAMPIONS/

Victoire du NA Hussein-Dey devant Al-Wihda (EAU) 2-0

Le représentant algérien, le NA Hussein-Dey s'est imposé devant son homologue des Emirats arabes unis Al-Wiha sur le score de 2 à 0 (mi-temps : 2-0) en match comptant pour la 1re journée du groupe A du championnat arabe des clubs champions de football, disputé samedi au stade Essalam du Caire (Egypte).

Les buts d'Ennasria ont été inscrits par Toufik Addadi (10e) et Ahmed Gasmi (45+1).

Le club de la Ligue 1 algérienne, affrontera mardi prochain, le club jordanien d'El-Fayçali (17h00 algériennes) avant de boucler le 1re tour face au club organisateur, Ahly du Caire, vendredi prochain (18h00).

Cette compétition qui se poursuivra en Egypte jusqu'au 5 août, connait également la participation du Zamalek (Egypte), d'Al Ahd (Liban), du FUS Rabat (Maroc) et d'Al Nasr (Arabie Saoudite) au niveau du groupe B, alors que l'ES Tunis (Tunisie), Al Hilal (Arabie Saoudite), Naft Al Wassat (Irak) et El Merreikh (Soudan) forment le groupe C.

Les demi-finales et finale auront respectivement les 2 et 5 août.

L'Union des associations arabes de football (UAFA) a réservé des dotations financières importantes aux lauréats. A titre d'exemple, le vainqueur touchera une prime avoisinant les 2,4 millions d'euros.

LIGUE 1 FRANÇAISE DE FOOTBALL/ MONTPELLIER :

Blessé au genou, Boudebouz manquera l'entame de la compétition (presse)

Le milieu international algérien de Montpellier Ryad Boudebouz, victime d'une entorse à un genou, manquera la reprise du championnat de France de Ligue 1 de football le 5 août prochain à domicile face à Caen, a rapporté hier le site du quotidien sportif L'Equipe.

Le joueur algérien, touché à l'entraînement dans un choc avec son coéquipier Nordi Mukiele, la semaine passée, devrait s'éloigner des terrains "jusqu'à la mi-août, au minimum", précise la même source.

La blessure de Boudebouz (27 ans) intervient au mauvais moment puisqu'il était convoité par plusieurs formations européennes à l'image du Bayer Leverkusen (Allemagne), Newcastle (Angleterre) ou encore Leicester City (Angleterre).

Etincelant lors du précédent exercice avec 11 buts et 9 passes décisives en 33 matchs de Ligue 1, Boudebouz devrait ainsi poursuivre son aventure avec Montpellier qu'il avait rejoint en 2015 en provenance du SC Bastia.

Boudebouz, dont le contrat avec le club de l'Hérault court encore jusqu'en 2019, n'avait pas pris part à la dernière Coupe d'Afrique des nations CAN-2017 disputée au Gabon en raison d'une blessure au genou.

Il a été retenu en revanche dans le groupe convoqué par le nouveau sélectionneur national l'Espagnol Lucas Alcaraz pour le match amical face à la Guinée (2-1) et le Togo (1-0), dans le cadre de la 1re journée (Gr. D) des qualifications de la CAN-2019, les 6 et 11 juin à Blida.

FOOTBALL/EURO-2017-DAMES (GROUPE A):

Les Pays-Bas presque qualifiés

Les Pays-Bas, pays-hôte et leader du Groupe A de l'Euro-2017 dames de football, n'ont besoin que d'un point pour s'assurer une place en quarts de finale, mais même une défaite, lundi contre la Belgique à Tilburg, pourrait leur suffire, à condition que le Danemark ne batte pas la Norvège.

Les Danoises, qui se sont inclinées contre les Néerlandaises jeudi dernier (1-0), doivent l'emporter contre la Norvège, lanterne rouge du groupe, et espérer un faux-pas de la Belgique pour se qualifier. Un nul peut suffire si la Belgique ne bat pas les Pays-Bas, dans le duel du Bénélux.

Il ne reste en revanche à la Norvège, vice-championne d'Europe en titre, qu'une infime chance de se qualifier pour les quarts: il faudra qu'elle s'impose lundi contre le Danemark par trois buts d'écart ou plus, et que la Belgique perde face aux Pays-Bas. Avec une buteuse de la trempe d'Ada Hegerberg en pointe, tout reste possible.

Programme du groupe A - Lundi 24 juillet (heure GMT):

Belgique - Pays-Bas, à Tilburg (18h45)
Norvège - Danemark, à Deventer (18h45)

Classement:	Pts	J	G	N	P	bp	bc	dif
1. Pays-Bas	6	2	2	0	0	2	0	2
2. Danemark	3	2	1	0	1	1	1	0
3. Belgique	3	2	1	0	1	2	1	1
4. Norvège	0	2	0	0	2	0	3	-3.

APS

Sissoko s'éloigne de l'OM

Arraché par Tottenham au moment où il devait s'engager avec Everton l'été dernier, Moussa Sissoko a vécu une saison galère sur les bords de la Tamise, rarement utilisé par Mauricio Pochettino. Le milieu de terrain français devrait donc quitter les Spurs cet été, et semble figurer sur les tablettes de l'Olympique de Marseille. Mais selon les tabloïds britanniques, West Bromwich Albion est entré dans la danse, et serait disposé à offrir 30 millions d'euros aux Londoniens pour engager l'international tricolore. L'OM serait à l'inverse prêt à lâcher seulement 20 M€.

Man City: Danilo signe jusqu'en 2022

Doublure de Daniel Carvajal au Real Madrid, Danilo change d'environnement et s'est engagé ce dimanche en faveur de Manchester City.

Le club anglais a officialisé la transaction et le latéral droit brésilien a paraphé un contrat de cinq saisons en faveur des Citizens, soit jusqu'en juin 2022.

Le nouvel arrivant était ardemment désiré par Josep Guardiola pour sa polyvalence, lui qui est capable d'évoluer également sur le flanc gauche de la défense. Dans le couloir droit, il sera notamment confronté à la concurrence d'une autre recrue estivale des Anglais, Kyle Walker, débauché de Tottenham.

Williams intéresse du beau monde

Les grands clubs européens s'arrachent Inaki Williams (23 ans), l'attaquant de l'Athletic Bilbao. D'après les informations du quotidien As, la Juventus de Turin, l'Inter Milan, Liverpool et le Borussia Dortmund sont disposés à mettre 50 millions d'euros sur la table pour obtenir sa signature. Pour rappel, le Basque a inscrit 14 buts en 82 rencontres de Liga, depuis le début de sa carrière.

Mourinho catégorique pour De Gea

Après son départ avorté pour le Real Madrid en 2015, le gardien de Manchester United David De Gea (26 ans, 35 matchs en Premier League en 2016-2017) était encore annoncé au début de ce mercato d'été dans le viseur du club espagnol. Mais l'international ibérique ne quittera pas les Red Devils lors de cette période des transferts d'après son entraîneur José Mourinho. "Je peux vous garantir qu'il ne partira pas cette saison. Il a été contacté pendant longtemps par le Real Madrid, mais Manchester United n'était pas ouvert aux négociations. (...) Mais une fois qu'on a ouvert les négociations, ils les ont refermés, je ne crois pas que David ait un sentiment très positif à l'égard du Real. Je vois un joueur, très heureux, très concentré, s'entraînant mieux que jamais, pour moi, c'est sûr à 100% qu'il va rester", a confié le Portugais devant les médias.

Hummels est la priorité de la Juve !

Le défenseur central allemand, estimé à 50 millions d'euros par le Bayern Munich, pourrait rejoindre la Vieille Dame pour compenser la perte de Leonardo Bonucci, parti au Milan AC pour 42 millions d'euros. Si cette piste prestigieuse ne se concrétise pas, le club italien se tournerait vers des joueurs moins cotés, comme les Grecs Sokratis Papasthopoulos, qui évolue à Dortmund, et Kostas Manolas, qui joue à l'AS Rome, ou encore José Maria Gimenez, le central uruguayen de l'Atlético Madrid.

Kolarov file à l'AS Roma

Décidément, ça bouge ce week-end à Manchester City. Danilo a signé jusqu'en 2022, Kolarov (31 ans), quant à lui, quitte le club pour la Roma. L'international serbe (67 sélections, 8 buts) a signé un contrat de trois ans en faveur de la Louve. Le joueur a déjà retrouvé ses nouveaux coéquipiers, en stage à Boston. Le montant du transfert s'élève à 5 M€.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Edité par la SARL
DK NEWS

Directeur général
Abdelmadjid CHERBAL

Directeur de la rédaction
Abdelmadjid TAREB

RÉDACTION ADMINISTRATION
«3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **TÉL. :** 023.38.47.97/023.38.48.00»
FAX : 023.38.47.95 **ÉMAIL :** contact@dknews-dz.com - **SITE :** http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **TÉL. :** 023.38.47.97/023.38.48.00
FAX : 023.38.47.95 / **E-MAIL :** contact@dknews-dz.com - **IMPRESSION :** S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité – **ANEP spa** - 1, Avenue Pasteur – Alger – **TÉL :** 021.71.16.64 / 021.73.71.28 – **FAX :** 021.73.95.59 / 021.73.99.19

Lundi 24 juillet 2017 / 30 Shawwal 1438 - N° 1664 - Quatrième année

RÉUNION DU COMITÉ MINISTÉRIEL DE SUIVI OPEP-NON OPEP:
Des ajustements en vue pour mieux stabiliser les marchés

Les perspectives de l'accord Opep-non Opep sur la réduction de la production de pétrole seront examinées aujourd'hui à Saint-Pétersbourg (Russie) par les représentants des pays signataires, dans l'optique à d' éventuels réajustements dans un marché pétrolier mondial encore sous pression.

Cette tâche a été confiée au Comité ministériel conjoint de suivi des pays de l'Opep et des pays non Opep (JMMC) qui aura ainsi à analyser, lors de sa 4ème réunion à Saint-Pétersbourg, la situation du marché mondial du brut et, éventuellement, faire des recommandations pour les soumettre au prochain sommet de l'Opep prévu plus tard dans l'année.

L'Opep et onze autres pays, dont la Russie, sont engagés depuis le début de l'année dans une réduction de leur production devant durer jusqu'en mars 2018 afin de réduire l'excès d'offre qui pèse sur les cours de l'or noir.

Cependant, les observateurs considèrent qu'en dépit de cet accord, des réajustements sont nécessaires pour donner plus de consistance à cette action.

Le ministre russe de l'Energie, Alexander Novak, avait déclaré précédemment que la réunion de Saint-Pétersbourg pourrait envisager différentes actions liées à l'avenir de l'accord de réduction de la production.

Selon lui, les décisions qui seront prises sont tributaires de la situation actuelle du marché.

«La Russie est prête à examiner toute proposition concernant la modification de certains paramètres du deal, si elles sont économiquement viables et si elles sont vraiment nécessaires», avait indiqué Alexandre Novak à la presse, lors du 22e Congrès mondial du pétrole tenu à Istanbul en début juillet.

A Saint-Pétersbourg, il s'agira, selon les observateurs, d'analyser l'offre et la demande, tirer des conclusions et faire éventuellement des recommandations pour le prochain sommet de l'Opep.

Les participants à la réunion devraient également se pencher sur le cas du Nigeria et de la Libye qui bénéficient jusque là d'un traitement d'exception en matière de quota de production. Le Comité ministériel a été doté de pouvoirs supplémentaires, puisqu'il peut à la fois contrôler l'application de cet accord, et formuler des recommandations sur des mesures supplémentaires si nécessaire, en vue de la stabilisation des marchés pétroliers Pour rappel, le JMMC a été créé à la suite de la 171ème Conférence ministérielle de l'Opep tenue en novembre 2016 et de la Déclaration de coopération ultérieure faite lors de la réunion ministérielle conjointe Opep-non Opep tenue en décembre 2016 à Vienne.

Le JMMC est composé de trois pays membres de l'Opep (Algérie, Koweït et Venezuela) et de deux pays non membres de l'Opep (Russie et Oman).

Lors de la 4ème réunion du Comité ministériel conjoint de suivi des pays de l'Opep et des pays non Opep, à Saint-Pétersbourg, l'Algérie sera représentée par le ministre de l'Energie M. Mustapha Guitouni.

Lors de la réunion de décembre, onze (11) producteurs de pétrole non-Opep ont coopéré avec les 13 pays membres de l'Opep dans un effort concerté en vue de rééquilibrer le marché mondial du pétrole grâce à un ajustement de la production combinée de 1,8 million de barils par jour.

Les 11 pays producteurs de pétrole non Opep concernés par cet accord sont l'Azerbaïdjan, Brunei, Bahreïn, Guinée équatoriale, Kazakhstan, Malaisie, Mexique, Oman, Russie, Soudan et Sud Soudan.

C'est lors de la tenue à Alger de la 170ème réunion extraordinaire de la Conférence ministérielle de l'Opep en septembre 2016 que les pays membres de l'Opep avaient décidé d'ajuster leur production dans un intervalle de 32,5 à 33 mbj et de créer un Comité de haut niveau présidé par l'Algérie en vue d'élaborer les détails de l'accord.

ALGÉRIE-ÉGYPTE
Le Président Bouteflika félicite son homologue égyptien à l'occasion du 65e anniversaire de la révolution du 23 juillet

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations à son homologue égyptien, Abdel Fattah al Sissi, à l'occasion de la célébration du 65e anniversaire de la révolution du 23 juillet dans lequel il a réaffirmé sa détermination à oeuvrer avec lui à la promotion et au renforcement des relations fraternelles et de coopération qui unissent les deux pays dans différents domaines.

«Il m'est particulièrement agréable au moment où la république arabe d'Egypte célèbre le 65e anniversaire de la glorieuse révolution du 23 juillet, de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens, et en mon nom personnel, mes sincères félicitations et mes vœux les meilleurs de santé et bien être et au peuple égyptien frère davantage de progrès et de prospérité «, a écrit le Président Bouteflika dans son message. «Je saisis cette heureuse occasion pour vous exprimer ma profonde satisfaction quant au niveau des relations de fraternité et de coopération existant entre nos deux pays frères, et vous réaffirmer ma détermination à œuvrer de concert avec vous à la promotion et au renforcement de ces relations dans tous les domaines au mieux des intérêts suprêmes de nos deux pays frères», a ajouté le président de la République.

ALGÉRIE-JORDANIE-PALESTINE
M. Messahel s'entretient avec son homologue jordanien des derniers développements dans les Territoires palestiniens occupés

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, a eu samedi un entretien téléphonique avec son homologue jordanien, Ayman Safadi, qui a porté, notamment, sur les développements en cours dans les territoires palestiniens occupés, indique dimanche un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

«L'échange a porté, essentiellement, sur les développements en cours dans les territoires occupés et la tension provoquée par les mesures récentes de l'occupant contre les Palestiniens», précise-t-on de même source.

Les deux ministres ont insisté, à cette occasion, sur «l'impératif de rendre à la question palestinienne la centralité qui doit être la sienne sur la liste des priorités du travail arabe commun».

Ils ont, également, convenu de «déployer, en concertation avec les pays arabes et musulmans, ainsi qu'avec les organisations internationales et l'ensemble de la communauté internationale, les efforts nécessaires pour garantir la protection des lieux sacrés et du peuple palestinien et faire pression sur l'occupant pour l'amener à mettre fin à l'escalade et aux provocations».

9E FESTIVAL INTERNATIONAL DE MUSIQUE DIWAN:
Le public grand absent de cette édition

Le 9e Festival international de musique diwan aura été marqué cette année par quelques insuffisances dans lÆorganisation et la programmation qui ont inévitablement conduit à lÆabsence remarqué du public très peu nombreux. Inauguré jeudi à lÆOpéra dÆAlger Boualem-Bessaih, le festival aura connu une faible affluence du public, atteignant difficilement les 300 spectateurs par soir dont quelques musiciens, artistes et acteurs culturels, ce qui a contraint les organisateurs à orienter le public, de manière à occuper les dix premières rangées de la salle, alors que ce même événement affichait jusquÆà 4000 spectateurs lors des premières éditions. Cette 9e édition a vu se produire le quartet Afrocubano mené par le Jazzman Omar Sosa qui a enchanté les spectateurs avec un métissage de divers genres musicaux aux racines afro-cubaines du jazz en plus dÆune fusion harmonieuse et bien élaborée avec le groupe Jil Diwan El Kandoussi . Le jazz, permettant au genre diwan une harmonisation riche et plus ouverte, les organisateurs ont également invité le groupa français Free River et la chanteuse mauritanienne Nora Mint Seymali. Comme chaque année, le festival a également programmé les trois lauréats du 10 e Festival national de musique diwan, tenu à Béchar en 2016, "Djil Diwan El Kendoussi" de la région de Kénadsa (Bechar), "Maalem Fayçal Soudani" (Alger) et "Diwane Essarab" (Tindouf), notamment. Initialement prévue au Théâtre de verdure Saïd Mekbel au Bois des arcades, fermé pour travaux, cette 9e édition, a été transférée à l'Opéra d'Alger, une troisième délocalisation qui vient s'ajouter au déplacement de 2011 à Tlemcen de ce festival qui peine encore à asseoir sa popularité Les observateurs de la scène culturels et les habitués de lÆévénement, relevant "lÆinadéquation du lieu choisi avec lÆesprit de ce festival", ont été unanimes à souligner "la nécessité dÆorganiser cet évènement dans un espace ouvert, en plein air", rappelant l'expérience malheureuse de l'édition 2013, elle aussi organisée en salle. En plus de la délocalisation, ce festival, élaboré "uniquement grâce à des reliquats de précédentes éditions", selon son commissaire, a été raccourci de deux jours en plus d'être passé d'une périodicité annuelle à biennale, après l'annulation de lÆédition 2016 et la restructuration des festivals décidée par le ministère de la Culture.

Lacunes en communication et en programmation

Encore une fois, la programmation de cette édition "retombe dans les mêmes travers", nous diront des habitués de la manifestation, qui regrettent de ne pas voir "assez" de diwan, de gnawa et de stambali sur scène alors que plusieurs troupes algériennes peuvent faire office de têtes d'affiche et que les lauréats de Béchar restent encore "peu exploités". En terme de communication, le commissariat du festival a choisi de concentrer ses efforts sur les réseaux sociaux, à peine une quinzaine de jours avant l'ouverture de l'évènement, une promotion qui aura été "insuffisante, voire vaine", de l'avis des spectateurs, pour attirer le public à l'Opéra d'Alger.

Aussi, la 9e édition arbore une affiche qui n'inspire aucunement le diwan et ne présente aucune photo des troupes algériennes participantes, ce qui pourtant, a déjà été relevé par les médias lors des éditions précédentes. Le 9e Festival international de musique diwan prendra fin dimanche soir avec un concert du mâalem marocain Mehdi Nassouli, seul invité international jouant de la musique gnawa, et du groupe targui "Tikoubaouine".